



LE SOLEIL

Ministre payant !

La circonscription du titulaire de Développement économique Canada reçoit 1 M\$ de plus par année

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCLiche@lesoleil.com

■ Il est assez payant, pour une circonscription, de voir son député nommé à la tête de Développement économique Canada pour les régions du Québec (DECQ). L'arrivée d'un nouveau ministre se traduit par une augmentation moyenne d'environ 1 million\$ des subventions versées dans sa circonscription. Chaque année.

C'est le principal constat qu'il faut tirer d'une compilation faite par LE SOLEIL à partir de données fournies par DECQ (voir tableau en page A 2). Entre 1991 et 2005, les circonscriptions des six derniers ministres ou secrétaires d'État responsables de l'agence ont reçu, en moyenne et en dollars de 2004, 11,19\$ par capita de plus par année lorsque leur député dirigeait DECQ que lorsqu'il était affecté à d'autres tâches.

En multipliant ce résultat par les 96 500 habitants que compte en moyenne chaque circonscription fédérale du Québec, on obtient une « prime au ministre » de 1,08 million\$ par année.



Le ministre Jacques Saada nie toute ingérence politique.

Deux économistes, Kevin Milligan et Michael Smart, ont réalisé récemment une étude semblable sur DECQ et son équivalent dans les Maritimes. Arrivant à des résultats fort proches des nôtres, ils avertissent que « l'aide régionale au développement peut théoriquement jouer un rôle positif dans l'économie canadienne, mais il serait surprenant que cela soit le cas si des motivations politiques prennent le pas sur la logique économique ».

Si l'on s'en tient à notre seule compilation, c'est l'ancien député d'Outremont Martin Cauchon qui semble avoir

été le plus prodigue envers ses concitoyens. Lorsqu'il était à la tête de DECQ, en effet, l'agence a versé 38,69\$ par habitant à sa circonscription, soit près de deux fois et demie plus que lorsque l'agence était sous la gouverne d'un autre.

Le député libéral sortant de Beauce, Claude Drouin, qui a décidé de ne pas se représenter, le suit avec une « prime » de près de 15\$ per capita. L'actuelle ministre des Affaires intergouvernementales, Lucienne Robillard, arrive troisième, Westmount-Ville-Marie ayant obtenu 11,72\$ de plus par habitant lorsqu'elle dirigeait DECQ. Sa circonscription comprend une partie du centre-ville de Montréal, où l'on trouve un grand nombre de sièges sociaux ; c'est ce qui explique qu'elle reçoit nettement plus d'aide de DECQ, année après année.

Notons que le phénomène ne semble pas se limiter au règne libéral, puisque l'actuel premier ministre du Québec, Jean Charest, a été aux commandes de DECQ pendant les

Voir PRIME en A 2 >

Élections 2006

- Portrait de la circonscription de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les-Basques A 4
- Les conservateurs de Québec promettent des résultats A 4
- Paul Martin doit rappeler Marc Garneau à l'ordre A 5
- L'analyse de Raymond Giroux A 5
- La GRC examine le financement d'Option Canada en 1995 A 6

À LIRE AUJOURD'HUI

■ **Dérive d'un Airbus : pas de recours collectif contre Air Transat** Page A 3
Le juge Ivan St-Julien refuse d'accorder aux passagers du vol TS961 la permission d'exercer un recours collectif contre Air Transat. L'appareil, un Airbus A-310, avait perdu sa dérive 28 minutes après son décollage de Cuba alors qu'il se dirigeait vers Québec.

■ **Un Carnaval de Québec surprenant** Page A 7
Pour sa 52^e année d'existence, le Carnaval de Québec promet de surprendre. Des nouveautés, des activités loufoques, des personnages comiques et des installations insolites sont au programme de la grande fête hivernale, qui s'étendra du 27 janvier au 12 février.



Israël au chevet de Sharon

Les Israéliens étaient nombreux à prier hier, n'arrivant pas à croire que leur premier ministre, Ariel Sharon, qui bat des records de popularité, lutte pour sa vie. Les communautés juives de Rome et de Paris ont organisé des veillées en l'honneur d'Ariel Sharon hier soir. Dans le reste du monde, les dirigeants s'inquiétaient et offraient sympathie, vœux de rétablissement et prières.

Politiquement mort

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Le premier ministre d'Israël se vantait devant ses amis d'avoir la peau épaisse de quatre centimètres et donc de pouvoir faire ce qui lui plaisait sans se soucier des critiques. Aujourd'hui terrassé par une hémorragie cérébrale, Ariel Sharon ne peut plus compter sur sa cuirasse. Pendant que la communauté juive prie pour son rétablissement, les experts le déclarent politiquement mort.

Les prétentions de M. Sharon ont été rapportées au SOLEIL par Yakov Rabkin, professeur d'histoire à l'Université de Montréal, joint hier par téléphone. Celui-ci le tient d'un proche du premier ministre. Pour avoir lui-même rencontré l'homme il y a une dizaine d'années, alors qu'il était ministre des Infrastructures, M. Rabkin ne doute pas de leur véracité. « On le surnomme le bulldozer et je pense que c'est tout à fait mérité », dit-il.

Norman Spector, ambassadeur du Canada en Israël entre 1992 et 1995, après avoir été chef de cabinet de Brian Mulroney, pense qu'Ariel Sharon est toujours demeuré un fermier. « C'était un homme franc, direct, sans grand sens de l'humour », raconte M. Spector, qui a passé une journée avec lui et sa femme à la campagne, où la famille Sharon élevait des ânes. « Il aimait beaucoup parler avec les diplomates pour leur expliquer le conflit », se rappelle-t-il.

M. Spector, devenu éditeur du *Jerusalem Post* en 1997, a continué de suivre le parcours de l'an-

cieu chef de guerre et se dit surpris qu'il se soit rendu aussi loin. « Je n'ai jamais été d'avis qu'il était aussi pire qu'on l'avait décrit et maintenant, je ne suis pas d'accord pour dire qu'il était devenu un ange », admet-il franchement.

Selon l'ex-ambassadeur, qui signe aujourd'hui une chronique dans le *Globe and Mail*, le nouveau penchant de Sharon pour la paix s'explique par sa volonté de demeurer au pouvoir et de faire oublier les allégations de corruption qui flottaient sur lui et sa famille. « À son âge, on commence à penser à l'héritage qu'on va laisser », lance-t-il.

Yakov Rabkin croit tout de même que Sharon a été « le premier ministre le plus efficace qu'Israël ait connu ». Selon lui, « c'est un des derniers pionniers du sionisme. Il a combattu dans toutes les guerres d'Israël. Il incarne l'approche forte que l'État d'Israël a toujours adoptée ». Son départ devrait permettre à d'autres leaders, « plus modernes, plus bourgeoisés, plus habitués à la vie occidentale », d'émerger, croit M. Rabkin, qui y voit une avancée pour la paix.

Jean-Pierre Derriennic, professeur de science politique à l'Université Laval, n'est pas aussi tranché. Selon lui, M. Sharon et son nouveau parti Kadima abordent la question palestinienne avec de plus en plus de réalisme. Le retrait des colons juifs de Gaza en est la preuve la plus éloquente. « Ça n'aurait pas donné un règlement de

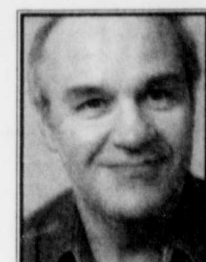
Voir SHARON en A 2 >

Plus d'information Pages A 3 et A 8

Un héritage ambigu : ni guerre ni paix

L'après-Sharon est à toutes fins utiles déjà en cours. Nul ne sait de quoi celui-ci sera fait. Mais Ariel Sharon en a donné le ton. Il était en effet donné gagnant aux législatives du 28 mars avec son nouveau parti, dit de centre, le Kadima, selon des sondages menés alors même que le chef du gouvernement israélien était affligé par la maladie.

Ariel Sharon était en effet le seul homme politique au Proche-Orient qui pouvait faire bouger les choses dans la région. Nul ne sait jusqu'où il était prêt à aller dans le bout de chemin qu'il voulait faire, unilatéralement ou de concert avec le pouvoir palestinien, pour redonner un espoir à la paix.



René Beaudin
RBeaudin@lesoleil.com

Mais les Israéliens semblaient décidés à le suivre.

On peut supposer qu'Ariel Sharon était prêt à aller assez loin. Ne serait-ce que parce qu'il a laissé tomber le Likoud, le parti qu'il dirigeait il y a encore quelques semaines et qu'il a laissé tomber parce qu'il le trouvait trop lent et trop prudent dans son approche de la paix avec les Palestiniens.

Depuis qu'il est au pouvoir, et plus particulièrement depuis l'année 2003, quand s'est mis en marche le plan dit de « séparation unilatérale » d'avec les Palestiniens et la fameuse barrière ou mur de sécurité pour protéger Jérusalem des infiltrations terroristes, notamment les auteurs d'attentats suicide en provenance de Cisjordanie, Ariel Sharon n'en finit pas d'inviter ses compatriotes à des « sacrifices douloureux » jamais vraiment précisés.

Et, soyons-en assurés, Ariel Sharon ne pensait pas à la bande de Gaza, l'un des territoires palestiniens, où

Voir HÉRITAGE en A 2 >



Ariel Sharon le 4 janvier, peu avant qu'il fasse une hémorragie cérébrale.

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 7
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 9
Bridge	S 15	Mots croisés	B 9
Décès	C 6	Petites annonces	S 13
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO
Max. -3, min. -16
Nuageux avec averses de neige.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci: 2,7 cm Lan dernier: 10,6 cm
Cet hiver: 175,6 cm L'hiver dernier: 127,7 cm

QUÉBEC, 110^e ANNÉE, N° 8
FLORIDE, 2.10\$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES
65¢ PLUS TAXES

VENDREDI
2765700075

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

UNE ARTISTE ATTIRÉE PAR L'INCONNU



On pourrait dire de Feist qu'elle est une nomade dans l'âme. La chanteuse de Calgary butine d'un style musical à l'autre. Et après avoir vécu à Toronto et à Paris pendant quelques années, elle n'a désormais plus de maison à elle. La musique demeure son seul refuge.

Dans le cahier Arts w.-e.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements **686-3344**
1-866-686-3344
 abonnements@lesoleil.com

Carrières et professions **686-3270**

Petites annonces **844-4444**
 petitesannonces@lesoleil.com

Promotion **686-3342**

Publicité détaillants **686-3435**

Publicité générale **686-3270**

Rédaction **686-3394**
 redaction@lesoleil.com

Renseignements **686-3233**

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoyé de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

HÉRITAGE

Suite de la Une

les colonies dites de peuplement ont été démantelées et les troupes israéliennes retirées, l'été dernier. Ce n'était là qu'un début, le plus facile et le moins coûteux des pas, petits ou grands, à accomplir.

M. Sharon ne pensait peut-être même pas à la Cisjordanie dans son ensemble, c'est-à-dire cette Judée et cette Samarie constitutives du royaume biblique dont l'État d'Israël devrait aujourd'hui pour l'essentiel reprendre à son compte les frontières et qui, en principe, sont territoires palestiniens.

Pas question de retrait unilatéral en Cisjordanie, disait-il. C'est bien possible. Mais il comptait possiblement sur les élections du 28 mars pour se dégager de cette promesse.

Mais le vrai sacrifice était ailleurs, plus précisément à Jérusalem, la « capitale éternelle et indivisible » d'Israël, ville sur le partage de laquelle le Conseil national de sécurité israélien examinait les options possibles, si l'on en croit la revue américaine *Foreign Affairs*, la plus prestigieuse des publications de politique étrangère des États-Unis.

La capture de Jérusalem par Tsahal fut le symbole de la victoire israélienne lors de la guerre des Six-Jours. La ville sainte a d'ailleurs été annexée à Israël, contrairement à la bande de Gaza et à la Cisjordanie.

Le CNSI, lit-on toujours dans *Foreign Affairs*, examinait, en septembre, la possibilité de faire désormais passer la fameuse clôture de sécurité à l'intérieur de Jérusalem, et non plus à l'est de la ville, pour permettre à l'Autorité palestinienne d'installer sa capitale dans les quartiers encore majoritairement arabes de Jérusalem-Est quand, un jour, qui sait, elle se reconfigurera en véritable État.

Le rapport du CNSI a été remis à Ariel Sharon, il y a quelques semaines. Si retrait israélien il doit y avoir, il serait « unilatéral », soulignerait ce rapport. L'opération est prévue pour 2008 ou 2010.

Quel stupéfiant paradoxe.

En septembre 2000, Ariel Sharon, qui n'était alors que chef de l'opposition, est allé parader sur l'Esplanade des mosquées, dans la partie arabe de la vieille ville de Jérusalem, pour souligner l'appartenance de ces lieux saints islamiques à la terre d'Israël. L'événement depuis lors a été retenu, à tort ou à raison, comme une cause de la seconde intifada palestinienne.

Certes, la remise de ces lieux saints musulmans aux Palestiniens n'est apparemment pas inscrite dans le plan du CNSI, parce que ce n'est pas là que doit s'installer la capitale palestinienne. C'est quand même un haut lieu de mémoire palestinien essentiel est que la capitale éternelle cesse d'être indivi-

PRIME

Suite de la Une

quatre derniers mois du gouvernement conservateur de Kim Campbell, en 1993. S'il avait maintenu son rythme, il aurait amené, annuellement, 7,65 \$ de plus par tête de pipe dans Sherbrooke.

Développement économique Canada pour les régions du Québec est la principale source d'aide financière fédérale pour les entreprises du Québec, ayant distribué 181,1 millions \$ dans la province en 2004-2005. Des subventions aux affaires peuvent cependant être accordées par d'autres organismes, comme Industrie Canada.

Un boni annuel de 1 million \$ pour les circonscriptions des ministres responsables de DECQ peut paraître somme toute minime, mais d'autres indicateurs suggèrent aussi que des sommes devant théoriquement être consacrées au développement économique servent, en bout de ligne, à des fins politiques.

LE SOLEIL révélait en effet il y a quelques jours que DECQ a investi nettement plus d'argent en 2004-2005 dans les circonscriptions « serrées », soit 34,02 et 29,99 \$ per capita aux circonscriptions bloquistes et libérales les plus chaudement disputées, alors que la moyenne québécoise est

de 25,56 \$. Les circonscriptions « sûres » pour les libéraux se situent un peu en deçà de la norme, à 22,92 \$ par tête, mais les châteaux forts bloquistes, eux, sont loin derrière, à 16,54 \$.

L'actuel ministre responsable de DECQ, Jacques Saada, nie malgré tout catégoriquement que quelque forme d'ingérence politique que ce soit puisse être à l'origine de ces disproportions. Il signale que seules les contributions de plus de 200 000 \$ requièrent son autorisation, ce qui signifie, dit-il, que 80 % des décisions sont prises par des fonctionnaires, sans qu'il soit consulté. Il ajoute que les projets émanent des milieux d'affaires et que, par conséquent, le monde politique n'a à toutes fins utiles aucun contrôle sur les demandes.

M. Saada indique également que le budget accordé à DECQ peut fluctuer d'une année à l'autre. « Par exemple, on a reçu cette année une augmentation de nos budgets de 307 millions \$ sur cinq ans. Ça peut jouer. »

Il faut admettre que cette hausse peut avoir faussé nos résultats concernant M. Saada, puisque nous ne connaissons pas encore les sommes que sa circonscription recevra lorsqu'il quittera la direction de DECQ. Il serait cependant surprenant que des fluctuations budgétaires conjoncturelles aient systématiquement eu pour effet d'augmenter l'aide aux entreprises dans la circonscription du ministre chargé de l'agence.

Subventions annuelles per capita* accordées par Développement économique Canada (Québec) dans les circonscriptions des six derniers ministres responsables de l'agence (1991-2005)

*En dollars constants de 2004

Circonscriptions	Ministre (ou secrétaire d'État)	Quand il/elle dirigeait DECQ	Le reste du temps	Différence
Sherbrooke	Jean Charest (1993)'	36,38 \$	28,73 \$	+ 7,65 \$
LaSalle-Émard	Paul Martin (1993-1996)	7,01 \$	3,72 \$	+ 3,29 \$
Outremont	Martin Cauchon (1996-2002)	38,69 \$	15,86 \$	+ 22,83 \$
Beauce	Claude Drouin (2002-2003)	34,96 \$	20,02 \$	+ 14,94 \$
Westmount-Ville-Marie	Lucienne Robillard (2004)'	202,58 \$	190,86 \$	+ 11,72 \$
Brossard-La Prairie	Jacques Saada (2004-2005)	9,56 \$	2,86 \$	+ 6,70 \$
Moyenne				+ 11,19 \$

1 Jean Charest et Lucienne Robillard ont dirigé DECQ pendant moins d'un an. Leurs « moyennes annuelles » sont donc des projections.

Source: DECQ et Statistique Canada

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

ment eu pour effet d'augmenter l'aide aux entreprises dans la circonscription du ministre chargé de l'agence.

M. Saada maintient tout de même que la démarche du SOLEIL est altérée par « un problème objectif de méthodologie ». Il souligne notamment que la démarche ne tient pas compte du fait qu'un investissement peut avoir des retombées qui dépassent la circonscription où il est officiellement comptabilisé.

« Si on investit à l'Université Laval, par exemple, ça ne compte pas seulement pour Louis-Hébert. Toute la région de Québec en bénéficie », dit le député de Brossard-La-Prairie. Il ajoute qu'une foule de facteurs peuvent faire varier l'aide financière versée dans une circonscription et qu'il faut les prendre en considération avant de conclure à l'ingérence politique.

Avec la participation de Daphnée Dion-Viens

SHARON

Suite de la Une

paix dans un an, deux ans ou cinq ans, mais c'était un relatif progrès », dit-il.

M. Derriennic est d'avis que les électeurs qui ont quitté le Likoud, le parti de droite auquel M. Sharon était rattaché jusqu'à tout récemment, y retourneront. « Les prochaines élections (prévues le 28 mars) vont confirmer le statu quo. Gaza est évacuée, mais rien d'autre ne se passe. Avec Sharon, au moins, il y avait une petite chance de changement », fait-il remarquer.

Richard Marceau, député bloquiste de Charlesbourg converti au judaïsme depuis son mariage avec une femme d'origine juive, écoutait une radio is-

raélienne dans Internet quand LE SOLEIL l'a contacté, hier après-midi. Celui-ci considère la chute de Sharon comme « un événement très marquant, d'autant plus qu'on sentait un mouvement vers la paix, difficile, lent, mais là quand même ».

M. Marceau était lui-même « très content » que le politicien le plus populaire en Israël envisage la fin de l'occupation et reconnaisse la nécessité pour les Palestiniens d'avoir leur propre État. Pour cela, il avait son respect. « Que l'on soit d'accord ou pas avec Sharon, tout le monde lui reconnaît une stature plus grande que les autres leaders », note le jeune député.

Dans la communauté juive, l'heure était davantage à l'information et à la

prière qu'à l'analyse, hier. À Montréal, le Comité Québec-Israël organisait une vigile pour le rétablissement du premier ministre israélien. Plus de 500 personnes étaient attendues.

À Québec, où la communauté juive compte à peine 120 membres et un rabbin à temps partiel, rien de tel n'était prévu. Simon Jacobs, vice-président de la congrégation Beth Israel Ohev Shalom, n'a pas osé de commentaire politique, mais n'a pu s'empêcher de livrer un vibrant plaidoyer pour la paix en Israël. « J'espère que la paix pourra être maintenue pour tous les Israéliens, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans », a-t-il lancé, un brin inquiet quant à la suite des événements.



Ariel Sharon

REUTERS

SOLDES ACTUELS

TWIK, C'EST LA CHAMPIONNE DES TROUVAILLES PURE MODE, DES EXCLUSIVITÉS ORIGINALES À PRIX EXCEPTIONNELS !

	VALEUR EXCEPTIONNELLE LA CHEMISE CARREAUX À LA DIAGONALE 24.⁹⁵	ÉPARGNEZ 65% COLLANTS MICROFIBRE EN COLORIS MODE 3.⁹⁹ RÉG. 12.00
	ÉPARGNEZ 50% LE BOLÉRO COL CHÂLE FAÇON FOURRURE 9.⁹⁹ RÉG. 19.99	ÉPARGNEZ 53% LE FOULARD FIBRE POLAIRE 6.⁹⁹ RÉG. 15.00
	ÉPARGNEZ 60% LE PANTALON CARGO FIN VELOURS À RUBANS 19.⁹⁹ RÉG. 49.95	ÉPARGNEZ 53% PANTOUFLES-BAS SEMELLE ANTIDÉRAPANTE 5.⁹⁹ RÉG. 13.00
	TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS AUJOURD'HUI SELON LES HEURES D'AFFAIRES NORMALES	

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE ST-FRANÇOIS GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE PROMENADES ST-FRANÇOIS • L'AVIL CARREFOUR L'AVIL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

ISRAËL

Le dernier combat d'Ariel Sharon

Après sept heures d'intervention chirurgicale, l'état du PM se dégrade

■ JÉRUSALEM (AP et AFP) — Ariel Sharon mène son dernier combat. Après sept heures d'intervention chirurgicale d'urgence dans la nuit pour arrêter une hémorragie cérébrale massive, le premier ministre d'Israël était hier sous sédation lourde et prolongée à l'hôpital Hadassah de Jérusalem. Une dégradation brutale qui semble rendre, quoi qu'il arrive, improbable son retour au pouvoir, et plonge toute la région dans l'incertitude, à l'heure d'échéances électorales cruciales.

Le vice-premier ministre Ehoud Olmert, un de ses plus proches alliés politiques, chargé de l'intérim depuis mercredi soir et de l'annonce de l'attaque de Sharon, a convoqué dès hier matin une réunion d'urgence du gouvernement pour assurer la continuité.

Israël est sous le choc : à 77 ans, Sharon le « bulldozer » s'écroule alors qu'il était au plus fort de sa popularité, après avoir géré haut la main le retrait de Gaza, quitté avec fracas le Likoud et fondé Kadima, nouveau parti centriste, fédérant tous azimuts sur sa seule aura. Il semblait parti pour remporter une victoire écrasante aux législatives anticipées de mars prochain.

Les Israéliens avaient très vite oublié son premier petit accident vasculaire cérébral du 18 décembre et comptaient sur sa poigne pour affronter des temps turbulents. Ils s'approprièrent à lui laisser carte blanche pour tenter de faire la paix à sa manière avec les Palestiniens.

LES MÉDECINS ESPÈRENT

À l'hôpital Hadassah, après toute une nuit d'opération au cours de laquelle le Proche-Orient aura retenu son souffle, les médecins ont annoncé hier avoir mis leur patient sous sédation prolongée et sous respirateur pour au moins 48 heures. Un coma artificiel destiné à éviter une trop forte pression dans la boîte crânienne.

Les médecins ont exprimé hier l'espoir que « la stabilisation de son état pourrait être le début d'une amélioration » après la grave attaque cérébrale qui l'a frappé.

« Nous espérons que la stabilisation constatée sera le début d'une amélioration, mais c'est un long processus », a déclaré le professeur Shlomo Mor Yossef, directeur de l'hôpital Hadassah, lors d'un point de presse.

« La situation du patient est stable, tous les paramètres donnent des indications dans les normes attendues », a-

t-il poursuivi tout en soulignant qu'il était « prématuré de faire des pronostics sur l'issue du traitement ».

Il a estimé qu'il faudrait entre 48 et 72 heures pour permettre au cerveau de M. Sharon de « récupérer » après la grave hémorragie cérébrale qu'il a subie.

« Nous ne pouvons savoir à ce stade quelles pourraient être les séquelles du point de vue cognitif et moteur. Nous ne pourrions avoir des indications que lorsque nous le sortirons graduellement de son coma », a souligné le professeur Mor Yossef. L'opération subie par M. Sharon concernait « le côté droit de son cerveau », a-t-il poursuivi.

Les médecins ont annoncé dans la nuit d'hier à aujourd'hui qu'ils effectueraient un scanner ce matin pour vérifier si l'important saignement cérébral était totalement arrêté. Les pupilles d'Ariel Sharon répondent aux stimulations, « ce qui signifie que le cerveau fonctionne », selon M. Mor Yossef.

Selon une source médicale de l'hôpital, l'attaque cérébrale qui a frappé le premier ministre aurait causé un « dégât considérable à son cerveau ».

Il faudra entre 48 et 72 heures pour permettre au cerveau de « récupérer »

Mercredi soir, Sharon était dans son ranch du Néguev, dans le sud d'Israël, lorsqu'il s'est senti mal. Transporté à Jérusalem en voiture, car son état ne semblait alors pas si grave, il a été victime de son attaque sur la route. L'intervention semble ensuite avoir été compliquée par les anticoagulants que Sharon prenait depuis son premier accident, à l'occasion duquel une petite malformation cardiaque avait été décelée, pour laquelle il aurait d'ailleurs dû être opéré hier...



À 77 ans, Sharon le « bulldozer » s'écroule alors qu'il était au plus fort de sa popularité.

RÉACTIONS

Dans le reste du monde, les dirigeants s'inquiétaient et offraient sympathie, vœux de rétablissement et prières. Le président américain, George W. Bush, a salué « un homme de courage et de paix » et prié pour lui. Jacques Chirac, son homologue français, a apporté son soutien à Israël en ces « heures difficiles ».

Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a contacté les responsables israéliens pour exprimer son inquiétude. « Sans aucun doute, ceci est un événement qui aura un impact pas seulement en Israël, mais aussi dans la région », a commenté pour sa part le premier ministre palestinien, Ahmed Qorei.

Même si certains dans le monde ara-

be se sont réjouis de l'attaque cérébrale qui a frappé Ariel Sharon, les médias arabes ont fait preuve dans l'ensemble de retenue. Sharon est « le premier dirigeant israélien à avoir cessé d'affirmer qu'Israël avait des droits sur l'ensemble des terres palestiniennes », a déclaré le commentateur palestinien Ghazi Al-Saadi à la chaîne satellitaire Al-Arabiya, en référence au récent retrait israélien de la bande de Gaza.

L'EXCEPTION IRANIENNE

Ayant déjà suscité au cours des deux derniers mois la réprobation de la communauté internationale avec ses propos, le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad, a affirmé hier qu'il espérait la mort du premier ministre israélien. « La nouvelle que le criminel de Sabra

et Chatila a rejoint ses ancêtres est, espérons-le, définitive », a affirmé le président iranien, cité par l'agence de presse des étudiants iraniens.

À Washington, un porte-parole du département d'État, Sean McCormack, a dénoncé des propos « haineux et révoltants ».

Le premier ministre canadien, Paul Martin, a parlé avec l'ambassadeur israélien et lui a fait part, « au nom de tous les Canadiens, de nos inquiétudes et de notre sollicitude ».

Le premier ministre japonais, Junichiro Koizumi, a décidé de reporter sa visite en Israël et dans les territoires palestiniens, où il devait se rendre à compter de demain.

Les communautés juives de Rome et de Paris ont organisé des veillées en l'honneur d'Ariel Sharon hier soir.



Fred Ware, photographié ici au début des années 90, est de ceux qui ont laissé une note à leur famille.

VIRGINIE-OCCIDENTALE

Des mineurs ont écrit à leurs proches avant de mourir

« Ton papa n'a pas souffert »

TALLMANSVILLE (AP) — Certains des 12 mineurs tués dans l'explosion survenue lundi dans une mine de Virginie-Occidentale ont laissé des messages expliquant qu'ils n'avaient pas souffert.

« Les messages disent qu'ils n'ont pas souffert. Qu'ils allaient juste s'endormir », a raconté hier Peggy Cohen, venue reconnaître le corps de son père, Fred Ware Jr., un opérateur de machine de 59 ans, dans une morgue improvisée installée dans une école de Tallmansville.

Peggy Cohen n'avait pas encore récupéré les affaires personnelles de son père, mais, et-elle expliqué, le médecin légiste a retrouvé plusieurs

messages identiques sur les corps. « Ton papa n'a pas souffert », disaient ces messages. Les cadavres de 12 mineurs ont été retrouvés au niveau le plus profond de la mine de Sago, à 4 km de l'entrée.

Le seul survivant, Randal McCloy, 26 ans, était toujours dans le coma hier dans un hôpital de Morgantown. Les autorités locales avaient d'abord annoncé mardi soir aux proches des mineurs ensevelis depuis lundi qu'il y avait 12 survivants sur 13, une information fautive et cruellement démentie trois heures plus tard, tôt mercredi matin.

Il n'y a eu finalement qu'un seul rescapé.

PERTE DE LA DÉRIVE D'UN AIRBUS

Le juge refuse d'accorder un recours collectif contre Air Transat

GUY BENJAMIN

GBenjamin@lesoleil.com

Le juge Ivan St-Julien refuse d'accorder aux passagers du vol TS961 la permission d'exercer un recours collectif contre Air Transat. L'appareil, un Airbus A-310, avait perdu sa dérive 28 minutes après son décollage de Cuba alors qu'il se dirigeait vers Québec.

À la suite de ce vol mouvementé, MM. Herman Croteau, de Saint-Apollinaire, et Renaud Brillant, de Rimouski, demandaient la permission d'intenter un recours collectif et de réclamer pour chacun des 261 passagers une indemnité de 20 000 \$ et un autre 10 000 \$ à titre de dommages exemplaires.

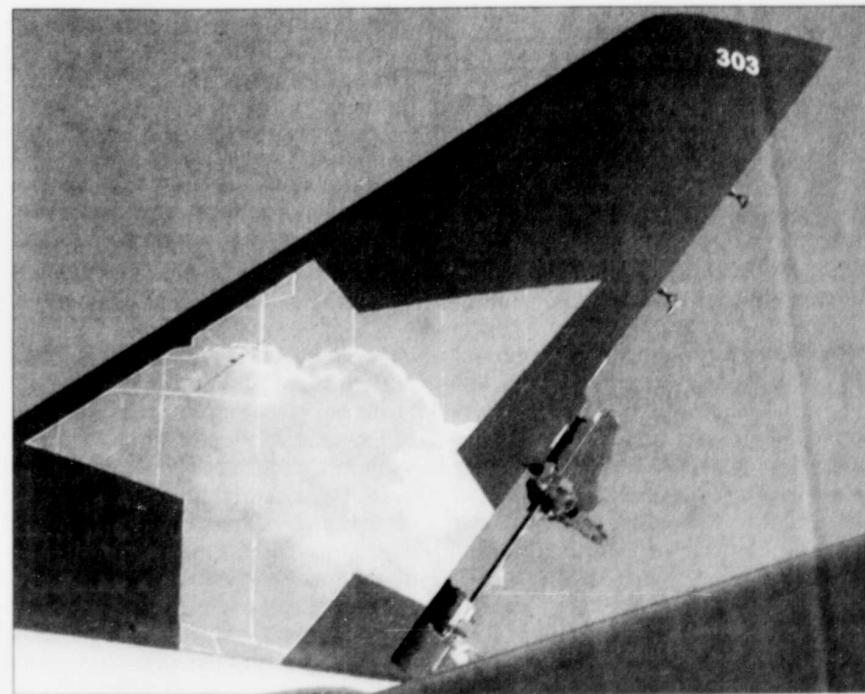
L'incident, le mot est important, avait forcé le transporteur aérien à clouer au sol tous ses appareils Airbus, le temps d'une minutieuse inspection. Cette mesure avait entraîné des retards de plusieurs vols.

La demande de recours collectif incluait une réclamation de 500 \$ pour chacun des 2500 voyageurs dont le vol avait été retardé, parfois jusqu'à 12 heures.

En interprétant les conventions internationales qui régissent le transport aérien, le juge St-Julien arrive à la conclusion « que l'on ne parle pas ici d'un accident, mais bien d'un incident ». Il ne s'agit pas d'une nuance, mais bien d'une différence majeure.

L'article 24 de la Convention de Varsovie précise que seul un accident ouvre la porte à un dédommagement. Et l'accident doit avoir provoqué ou la mort, ou des lésions corporelles, ce qui ne fut pas le cas chez les passagers du vol TS961.

De plus, la Convention de Varsovie exclut l'indemnisation de tout préjudi-



En mars, l'acion avait perdu sa dérive 28 minutes après son décollage de Cuba.

ce purement psychologique. C'est justement sur les dommages psychologiques que les passagers appuyaient leur demande de recours collectif.

« On ne parle pas ici d'un accident, mais bien d'un incident »

L'avocat des passagers a tenté sans succès de convaincre le magistrat qu'un choc nerveux constitue une lésion corporelle. La jurisprudence longuement citée par l'avocat d'Air Transat a plutôt convaincu le juge du contraire.

Jusqu'à maintenant, aucun passager dans l'histoire de l'aviation civile n'a réussi à obtenir une compensation pour des dommages psychologiques.

Tenant compte de la jurisprudence et des termes de la Convention de Varsovie, il n'y a aucune cause d'action contre Air Transat, donc aucune apparence sérieuse de droit pouvant entraîner une condamnation de quelque nature que ce soit, conclut le juge.

Avant l'audition de la requête pour la demande de recours collectif, Air Transat avait fait parvenir un chèque de 500 \$ et une lettre d'excuses à chacun des 261 passagers.

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 39

CIRCONSCRIPTION

RIMOUSKI-NEIGETTE-TÉMISCOUATA-LES-BASQUES

■ La lutte dans Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les-Basques (67 500 électeurs) est celle qui retient le plus l'attention à l'est de Québec. La députée bloquiste sortante, Louise Thibault, affronte notamment Michel Tremblay, ex-maire de Rimouski et ami de Paul Martin. Rimouski est la principale ag-

glomération de cette circonscription qui se prolonge dans un vaste territoire rural dans les Basques et au Témiscouata. L'état des quais et le développement économique ont été jusqu'ici les principaux enjeux. *Sylvain Desmeules (collaboration spéciale)*



Source: Élections Canada. INFOGRAPHIE LE SOLEIL

RÉSULTATS DE 2004

PLC	24 %
PCC	9 %
NPD	7 %
BQ	58 %
VERTS	2,6 %
AUTRES	0 %

TAUX DE PARTICIPATION

58 %

Les candidats



BLOC QUÉBÉCOIS

LOUISE THIBAUT

58 ans

Députée, ex-fonctionnaire fédérale

□ Problème principal

Occupation du territoire

□ Sa solution :

Il doit d'abord y avoir le maintien des institutions et des services gouvernementaux fédéraux dans notre région afin de pouvoir vivre dignement en régions. La deuxième chose, c'est l'entrepreneuriat pour garder et faire revenir nos jeunes, la deuxième et troisième transformation des ressources naturelles (agriculture, forêts, pêcheries) et une politique d'accueil des entreprises comme le propose la Chambre de commerce de Rimouski ainsi que la mise à jour des infrastructures portuaires ou routières sans compter les dossiers ponctuels (garantie de prêt aux entreprises forestières).



PARTI LIBÉRAL

MICHEL TREMBLAY

72 ans

Ex-maire et ex-député

□ Problème principal

Les transports

□ Sa solution :

Il nous faut de nouvelles infrastructures routières, fluviales, aériennes et ferroviaires afin de mettre fin à l'isolement de la circonscription : la route 185 à quatre voies entre Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick ainsi que le prolongement de l'autoroute 20 entre Cacouna et Bic puis jusqu'à Campbellton au Nouveau-Brunswick. La mise à niveau de l'aéroport régional de Mont-Joli, un lien aérien direct entre Québec et Montréal, le cabotage interrives sur le fleuve et la mise en valeur de l'emprise ferroviaire au port de Rimouski reliée à la ligne maîtresse du CN font parties de mes projets dans ce domaine à court et moyen termes.



PARTI CONSERVATEUR

ROGER PICARD

36 ans

Homme d'affaires

□ Problème principal

Développement industriel

□ Sa solution :

Mon parti propose des crédits d'impôts aux PME, pour l'engagement des apprentis. Je veux aussi favoriser la deuxième et troisième transformations en formant des jeunes dans nos institutions d'enseignement pour les garder en régions. Je m'identifie comme un rassembleur et comme quelqu'un qui veut vendre la région dans tout le Canada pour faire bouger des choses peu importe les allégeances politiques des partenaires et attirer de l'industrie.



NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

GUY GARON

37 ans

Économiste

□ Problème principal

Imputabilité, transparence

□ Sa solution :

Mon projet d'imputabilité et de reddition de comptes à l'intérieur des quatre années d'un mandat qui ferait en sorte que les électeurs vont savoir ce qui se passe pendant ma députation avec au moins une rencontre-bilan par année avec le conseil des maires des trois MRC de la circonscription, l'accessibilité du député par l'ouverture de trois bureaux, des chroniques dans les médias régionaux et un contact direct avec les électeurs en utilisant les services de correspondance du député à Ottawa à des fins d'information et non de propagande partisane.



PARTI VERT

FRANÇOIS BÉDARD

37 ans

Entrepreneur environnemental

□ Problème principal

Montréalisation de l'environnement culturel

□ Sa solution :

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes devrait émettre des restrictions à la programmation réseau des médias électroniques, exiger de la programmation animée localement jusqu'à minuit avec du contenu régional et plus de subventions pour les canaux communautaires.



« UN PEU HONTEUX »



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le député bloquiste de Beauport-Limoilou, Christian Simard, a déploré hier l'état « décrépi » des installations du parc Cartier-Brébeuf. La désuétude du centre d'interprétation appelle à des rénovations et des clôtures empêchent le public de circuler à certains endroits sur le site parce qu'un émissaire d'égout menace de s'effondrer. Un projet de 5 millions\$, élaboré en 1995, a été rejeté et Ottawa évaluerait maintenant la possibilité d'un nouveau projet. « Ça aurait été intéressant que Limoilou ait sa part des retombées des Fêtes du 400 », déplore M. Simard. C'est un peu honteux de penser que ce site historique national sera dans un tel état en 2008. »

Typiquement Arthur...

SIMON BOIVIN

SBoivin@lesoleil.com

Il a surnommé Andrée Boucher « Madame Blancheville ». André Arthur se présente comme Monsieur Gros Bon Sens, un candidat près du peuple contre la « charogne », les « voleurs » et la « pourriture ».

Des cinq candidats à la tribune d'un débat public, hier, à Saint-Raymond de Portneuf, M. Arthur a été le plus divertissant. Un animateur radiophonique ne connaît pas une carrière aussi longue que la sienne sans un talent d'orateur. Pour le contenu ou les engagements concrets, il faudra repasser. Mais il a été le plus habile à récupérer les faux pas des autres, à lancer des pointes, et à user de la plaisanterie. Il avait les ricaneries de son côté.

Il n'y avait plus de banc libre dans la salle de l'Espace culturel de Saint-Raymond. Quelque 125 personnes, dont plusieurs s'étaient déplacés spécifiquement pour voir le candidat indépendant dans ce qu'il a lui-même qualifié de « spectacle ». « J'espère que vous n'avez pas été déçu », a lancé M. Arthur dans ses mots de remerciement. À voir les gens qui se pressaient pour lui serrer la main, il faut croire que non.

André Arthur n'a pas promis grand-chose aux gens présents, si ce n'est de se faire le porte-voix de leurs requêtes à Ottawa. « Avec mon franc-parler, je peux vous assurer que je vais me faire entendre, a-t-il déclaré. Regardez-moi bien aller. » Seul engagement tangible, il veut mettre sur pied des « town meetings », des espèces de réunion de village où les gens pourraient lui transmettre leurs préoccupations. Il fait de sa disponibilité et de sa proximité des gens une de ses cartes maîtresses.

Il appelle constamment les électeurs à ne pas attendre après les subventions du gouvernement pour poser des gestes. Parce que cet argent vient « avec sa charogne, ses commissions secrètes et sa saleté ». Et, de toute façon, « tout ce que le gouvernement fait, ça ne marche pas ». Nœud papillon et veston noir, son langage coloré et populiste lui attire quelques applaudissements à chacune de ses interventions. La voix bien placée, son ton tranche avec le vocabulaire plus bureaucratique, mais néanmoins articulé autour de plus de contenu, de ses adversaires.

Le candidat indépendant a été le seul à injurier un adversaire, le candidat libéral Gilles Landry, en le traitant de « cave » pour ses commentaires sur la guerre en Irak. L'ex-animateur radiophonique ne digère pas l'anti-américanisme ou les comportements « grossiers envers notre voisin ». À chaque fois que M. Landry plaiderait la présence d'un député au pouvoir pour influencer les décisions, Arthur l'accusait de « corruption ». Force est aussi d'admettre que M. Landry n'a pas aidé sa cause en parlant d'un « petit scandale au niveau des commandites ».

Sa pertinence, il la justifie simplement. Les grands partis imposent une ligne de laquelle ne peuvent déroger leurs députés. Selon lui, il n'y a donc pas d'avantage pour une région à ce qu'une machine politique se mette derrière leur représentant.

Le débat, auquel ont aussi participé le député bloquiste Guy Côté, le candidat conservateur Howard Bruce et le Vert Jérôme Beaulieu, a été organisé par le GIPP, un groupe de jeunes de Saint-Raymond qui cherche à informer la population sur les enjeux politiques.

Les conservateurs de Québec promettent des résultats

Les candidats du PCC semblent cependant à court de moyens

JEAN-FRANÇOIS CLICHE

JFCliche@lesoleil.com

■ Les conservateurs des environs de Québec se sont engagés, hier, lors du dévoilement de leur plateforme régionale, à régler le dossier de l'eau contaminée à Shannon et à relancer le chantier naval de la Davie. Mais s'ils promettent des résultats, ils sont apparus à court de promesses lorsqu'est venu le temps de parler des moyens.

Les candidats de l'agglomération de Québec présentent ainsi la construction de trois brise-glaces, promise par leur chef Stephen Harper pour défendre la souveraineté canadienne dans le Grand Nord, comme une occasion en or de ragaeiller la Davie. Mais pas question de garantir qu'un de ces bâtiments y sera assemblé.

« Paul Martin devait dernièrement rencontrer les travailleurs de la Davie et il a refusé de le faire, dit Josée Verner, qui brigue les suffrages dans Louis-Saint-Laurent. Ce qu'on dit, nous, c'est qu'on va supporter les autorités du chantier de façon à ce qu'il puisse être à la ligne de départ s'il doit y avoir construction d'équipement au Canada pour assurer la protection de l'Arctique. On ne souhaite pas investir ou subventionner le chantier ; on souhaite les accompagner et s'assurer qu'ils seront à la ligne de départ. »

Idem sur l'eau contaminée au TCE à Shannon: les conservateurs promettent de s'en occuper, mais n'ont pas voulu prendre l'engagement de purement et simplement dépolluer le secteur. « Il faut voir où c'est, à quelle profondeur le site est contaminé, explique M^{me} Verner. Comme je vous dis, il faut consulter le rapport qui a été déposé cet été, rencontrer les intervenants et déterminer de quelle façon on peut régler le problème. Ce serait cynique à ce moment-ci de lancer des chiffres et des millions sans s'assurer de la justesse de nos actions. Il s'agit de fonds publics. »

Son collègue de Portneuf Howard Bruce a ajouté, au sujet du recours collectif intenté contre le fédéral dans le dossier, que le gouvernement libéral avait adopté une « attitude d'adversaire » envers la population de Shannon. « Les citoyens sont obligés de poursuivre le fédéral pour obtenir réparation. Ce qu'on veut d'abord faire, nous, c'est de dire : "Au lieu de se parler devant les tribunaux, on va s'asseoir avec vous, on va regarder tous les rapports (une multitude ont été déposés en cour)." Il faut faire le tri là-dedans et travailler avec la municipalité. »

LE SOLEIL, PATRIE LAROCHE
Steven Blaney et Josée Verner ont eu fort à faire pour expliquer les revendications du PCC pour la région de Québec.

Les candidats conservateurs des environs de Québec ont également rappelé leur promesse, explicitement appuyée par leur chef en décembre, de moderniser l'aéroport. Ils s'engagent aussi à investir davantage dans l'entretien de la terrasse Dufferin et dans la réfection des fortifications. Ils assurent enfin qu'ils débloqueront 450 000 \$ pour démarrer un projet de centre d'interprétation des sciences et des technologies.

Plusieurs des candidats et organisateurs présents à la conférence de presse d'hier ont insisté sur l'importance de voter du côté du pouvoir. « Dans la région de Québec, si vous voulez que ça bouge, ça prend des députés qui sont autour de la table du gouvernement », a déclaré le sénateur du PCC Pierre-Claude Nolin.

N'est-ce pas flirter avec la notion de patronage que dire qu'un gouvernement mettra moins d'efforts à développer une région qui n'aura pas voté « du bon bord » ?

« Non. C'est une logique pure. Nous

offrons une alternative de gouvernement, alors que certains de nos adversaires (les bloquistes) n'en offrent pas », a rétorqué M. Nolin.

Ce dernier et M^{me} Verner se sont par ailleurs dits heureux des résultats de sondages EKOS dévoilés hier par LE SOLEIL, mais ont insisté sur le fait que le seul résultat qui compte sera celui du 23 janvier. « Ça met tout le monde de bonne humeur (mais) d'ici là, il faut continuer de travailler », a commenté M^{me} Verner.

Le coup de sonde en question donne une avance de six points aux conservateurs sur les libéraux (36,2% des intentions de vote contre 30,4%) dans l'ensemble du pays. La situation semble toutefois fort différente au Québec, où le Bloc, malgré une chute marquée, mène toujours le bal, avec 43,8% de la faveur populaire. Le PCC livre néanmoins une lutte surprenante aux libéraux pour la deuxième place dans la Belle Province, y décrochant 20,2% des intentions de vote contre 21,9% pour les « rouges ».

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 39

La GRC examine le financement d'Option Canada en 1995

■ OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) examine l'attribution controversée d'un financement de 4,8 millions \$ à un organisme qui faisait la promotion du fédéralisme à l'époque du référendum de 1995, ont indiqué des sources au *Globe and Mail*.

Cette somme a été envoyée, il y a 10 ans, en trois versements remis à Option Canada, un organisme qui a maintenant cessé ses activités, affirme le journal dans son édition d'aujourd'hui.

Option Canada a été présidé par Claude Dauphin, responsable des transports au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le 23 décembre 2005, la GRC a interrogé deux représentants du ministère fédéral Patrimoine Canada au sujet de ce financement. Il n'a pas été déterminé dans quelle mesure la somme totale a été utilisée mais une source a indiqué que les questions des policiers portaient sur la distribution d'un montant d'argent qui pourrait s'élever à 300 000 \$.

Les vérifications entreprises par la GRC suivent une récente tuile qui s'est abattue sur la campagne libérale. La semaine dernière, le corps policier a déclenché une enquête pour déterminer si, en novembre dernier, des fuites ont précédé l'annonce du gouvernement concernant les fiducies de revenu.

La GRC n'a pas voulu confirmer ou infirmer qu'elle travaillait sur ce nouveau dossier.

Un représentant de Patrimoine Canada a toutefois affirmé que le ministère fédéral avait contacté les poli-

ciers après avoir entendu qu'Option Canada était le sujet d'un livre qui sera publié par le journaliste québécois Normand Lester.

« Diverses informations nous ont permis de croire que des irrégularités se sont produites dans la gestion de fonds fédéraux et c'est dans cette perspective que nous avons demandé à la GRC de s'intéresser à cette question », a affirmé le porte-parole du ministère, Jean-Guy Beaupré.

Selon M. Beaupré, la GRC n'a pas déterminé si une enquête criminelle sera déclenchée.

Le Conseil de l'unité canadienne (CUC), un organisme sans but lucratif dont l'objectif est de « faire la promotion du Canada », est informé de l'intérêt de la GRC pour Option Canada. L'organisme a été mis sur pied par le CUC avant le référendum sur la souveraineté de 1995 afin de promouvoir le fédéralisme au Québec. À cause de son statut caritatif, le Conseil ne pouvait pas accomplir certaines activités politiques.

« Un peu avant Noël, on nous a dit qu'une demande avait été faite à la GRC pour qu'elle détermine s'il y avait lieu d'ouvrir une enquête, a dit le porte-parole du CUC, Peter Cowan. Voilà en substance ce qu'on nous a dit. Nous n'avons pas entendu autre chose depuis. »

Selon M. Cbwan, aucun représentant du CUC n'a été contacté par la GRC.

Option Canada, créé le 7 septembre 1995, a commencé à bénéficier de fonds fédéraux en quelques semaines. Au total, l'organisme a bénéficié de 4,8 millions \$ en trois versements datés du 24 septembre, du 2 octobre et du 20 décembre.

VERSEMENTS CRITIQUÉS

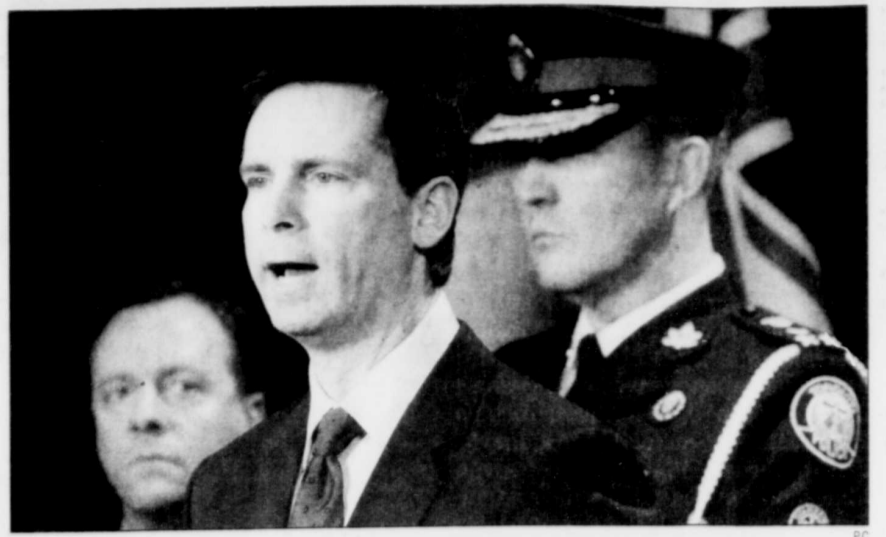
Une vérification interne de Patrimoine Canada a critiqué ces versements, affirmant que le processus d'attribution avait « manqué de la rigueur qu'on est en droit de s'attendre quand d'importantes sommes sont accordées à un client qui n'a pas été contrôlé ».

Option Canada a été démantelé et son ancien président, Claude Dauphin, est en vacances et n'a pas pu être joint.

M. Dauphin a cependant déjà embauché un porte-parole en prévision de la publication du livre de M. Lester, *Les Secrets d'Option Canada*.

Le Bloc québécois, qui harcèle depuis des années le gouvernement libéral pour obtenir des réponses sur les fonds alloués à Option Canada, n'a pas perdu de temps pour réagir, hier.

De passage à Maniwaki, en Outaouais, le chef du Bloc, Gilles Duceppe, a dressé une liste de scandales et d'exemples de « camouflages » des libéraux. Devant environ 200 partisans enthousiastes, il a prédit « qu'on va en entendre parler (d'Option Canada) dans les jours qui viennent ».



Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a annoncé une série de mesures, hier, à Toronto, pour contrer la violence urbaine.

ONTARIO

51 millions \$ pour lutter contre les criminels armés

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, a annoncé hier des mesures totalisant 51 millions \$ pour aider le système judiciaire à retirer des rues les criminels armés.

Parmi ces mesures figure l'ajout de 31 procureurs de la Couronne qui se consacreront aux poursuites, dont 10 qui offriront des conseils d'expert au service de police de Toronto.

De plus, 151 agents de police seront ajoutés dans les rues de Toronto.

Le gouvernement ontarien accordera plus de 26 millions \$ pour créer et faire fonctionner le centre provincial des opérations du Groupe d'intervention contre les bandes de criminels et les armes à feu. Cet organisme comprendra des agents du service de police de Toronto et de la police provinciale de l'Ontario.

Le premier ministre a souligné que ces initiatives n'étaient qu'un volet de la stratégie du gouvernement visant à lutter contre la violence urbaine.

M. McGuinty a mentionné que le gouvernement avait déjà adopté plusieurs autres mesures, dont une aide additionnelle pour les élèves en difficulté, l'apprentissage obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans et un accès

amélioré aux gymnases et autres installations scolaires pour les groupes communautaires.

Il a aussi invité les leaders fédéraux à amender le Code criminel sur les crimes à main armée.

Il voudrait bannir toutes les armes à feu — un élément du programme du chef libéral, Paul Martin — et exige des sentences plus sévères concernant les crimes commis avec une arme.

Le chef conservateur, Stephen Harper, s'est engagé hier à instaurer des peines d'emprisonnement minimum obligatoires entre 5 et 10 ans pour des personnes reconnues coupables de crimes majeurs commis avec armes à feu.

De son côté, le chef de la police de Toronto, Bill Blair, a dit que davantage de policiers feraient des heures supplémentaires, une annonce bien accueillie par le président de l'Association des policiers de Toronto, David Wilson, qui avait formulé une telle demande.

Le premier ministre de l'Ontario reconnaît qu'il reste encore beaucoup de choses à faire pour donner aux jeunes des solutions de rechange positives.

M. McGuinty fait face à une forte pression devant la violence armée qui a coûté la vie à 52 personnes l'an dernier à Toronto.

CANDIDATS

Cherchez la femme

MYLÈNE MOISAN

M.Moisan@lesoleil.com

Les élections fédérales se suivent et se ressemblent pour les femmes, qui comptent encore pour moins du quart des candidats. Dans moins de 20 jours, les Canadiens auront le choix entre 380 femmes et 1254 hommes.

Selon la liste officielle des candidats, publiée hier par Élections Canada, la proportion de femmes en lice pour le scrutin du 23 janvier est de 23,3 %. Elle était de 23,2 % à la dernière élection, il y a un an et demi. Le NPD a accompli le progrès le plus important, passant de 26 % à 35 % de femmes, rejoignant ainsi la représentation féminine de 1997, sous Alexa McDonough.

Le Bloc québécois n'est pas en reste, ayant presque 5 % de plus de candidates qu'à la dernière élection. Les femmes comptent pour presque 31 % des 75 candidats, elles étaient 26 % pour l'élection de juin 2004. Libéraux et conservateurs font du surplace, avec 25 % pour l'équipe de Paul Martin et un maigre 12 % pour les troupes de Stephen Harper.

Avec une proportion équivalente de candidates en 2004, les femmes avaient perdu du terrain au Parlement, où elles n'étaient que 61 sur 308. La députation canadienne devenait du coup moins féminine que celle du Pérou, du Burundi et de la République de Macédoine. En décembre, les femmes représentaient 18 % des députés, une baisse de plus de 3 % depuis 2001.

Le parti le plus féminin — 100 % — est le Animal Alliance Environment Voters Party of Canada, nouveau-né sur l'échiquier politique. Le 23 janvier, seuls les électeurs de Toronto-Centre auront la possibilité de voter pour l'unique candidate — et fondatrice — du parti, Liz White.

À l'opposé, le seul parti exclusivement masculin est le First Peoples National Party, avec cinq candidats. Le Parti progressiste canadien, de son côté, compte une seule femme parmi les 25 candidats qu'il a recrutés. Le Parti marijuana suit de près avec une candidate et 23 candidats.

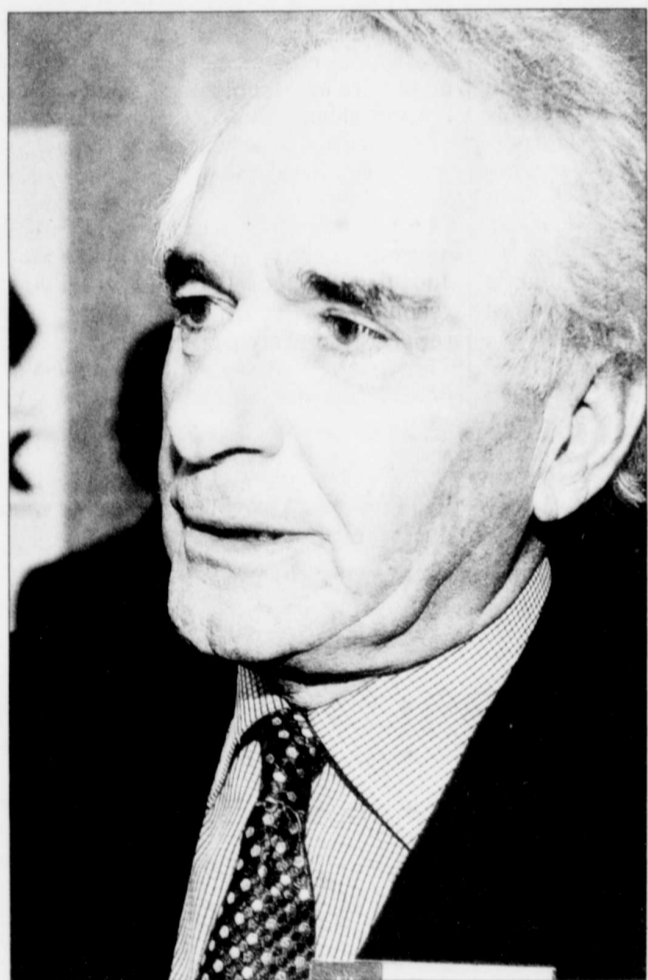
En tout, 1634 candidats ont été confirmés. Quatre partis sont présents dans les 308 circonscriptions : le Parti libéral, le Parti conservateur, le NPD et le Parti vert.

Mario Dumont bienvenu au PC, comme les autres...

■ Les candidats conservateurs Lawrence Cannon et Josée Verner se sont montrés plutôt indifférents, hier, à une éventuelle conversion du chef adequiste, Mario Dumont. « Tous les politiciens avec une belle expérience sont bienvenus s'ils veulent défendre nos idées, notre programme », a répété la candidate dans Louis-Saint-Laurent, se gardant de dire si M. Dumont était de ceux-là. Même son de cloche du côté de M. Cannon, lieutenant politique de Stephen Harper, qui « ne ferme pas la porte à ceux qui veulent travailler pour développer un nouveau fédéralisme ». Quant au principal intéressé, il a fermé la porte à quadruple tour avant les Fêtes. « Ça n'arrivera pas. C'est tellement clair dans mon esprit », avait-il rétorqué en conférence de presse, où il avait tout de même indiqué que, fidèle à son habitude, il votera conservateur le 23 janvier. *Mylène Moisan*

PRÉCISION

■ C'est le 11 janvier, et non le 12, que le Bloc Québécois propose de tenir un rassemblement partisan au Hilton de Québec. La direction du Bloc a rectifié le tir en journée hier, précisant que M. Duceppe sera de la partie avec ses candidats. L'exercice suivra le débat des chefs. Le lendemain, le chef du Bloc se commettra devant les membres de la Chambre de commerce de Québec. *Sylvain Desmeules*



Placide Poulin estime que le candidat conservateur Maxime Bernier peut rallier le vote fédéraliste.

BEAUCE

L'homme d'affaires Placide Poulin appuie les bleus

LUCE DALLAIRE

Collaboration spéciale

SAINTE-MARIE — L'homme d'affaires beauceron, Placide Poulin, appuie le candidat conservateur Maxime Bernier.

Rejoint à Sainte-Marie, hier, le fondateur de MAAX qui a vendu cette entreprise avant de prendre sa retraite pour devenir l'actuel président du Groupe Camada inc. atteste de son choix irrémédiablement fédéraliste, mais se range, cette fois-ci, dans le sillon des conservateurs de Stephen Harper. « Nous n'avons pas beaucoup de choix », lance-t-il, reconnaissant d'emblée qu'aux dernières élections il a appuyé sans réserve le libéral Claude Drouin.

« J'étais derrière Drouin de façon marquée et nous avons un homme solide, le seul libéral élu entre Montréal et les Îles-de-la-Madeleine. Nous avons livré la marchandise. La Beauce a voté libéral. Je ne vous cacherai pas que j'ai été très attristé, dit-il avec beaucoup de réserve, de constater qu'en dépit de tout ça notre député n'a pu obtenir davantage de considération de l'équipe Martin. »

Malgré cette vive déception et cette grogne à peine voilée, Placide Poulin avoue que le choix du candidat libéral n'a rien à voir avec sa prise de position actuelle.

« M. Jacques Lussier est un excellent candidat libéral. Cela n'a rien à voir avec lui, ajoute-t-il. Par contre il est peu connu en Beauce. Il a commencé la campagne un peu en retard. Mon choix en est un de raison. »

« Je suis fédéraliste, martèle M. Poulin, et il n'est pas question de laisser passer le vote bloquiste en Beauce. Il faut avoir une voix fédéraliste qui nous représente à Ottawa et la meilleure alternative, celui qui peut rallier le vote fédéraliste est, selon moi, Maxime Bernier. C'est le gars qui a le plus de chance de passer et qui représente une vraie alternative. »

Une mère saluée par la police

■ TORONTO — La décision d'une mère de remettre son fils entre les mains des policiers après qu'elle eut trouvé un fusil d'assaut AK-47 sur son oreiller a été saluée par le service de police de Toronto et des groupes de parents. Selon eux, cette mère « a jeté les bases

d'un exemple à suivre ». Celle-ci dit ne pas avoir hésité avant d'appeler les policiers, même si cela signifiait une peine d'emprisonnement plus longue pour son fils, advenant qu'il soit reconnu coupable d'une infraction relative aux armes. L'adolescent de 17 ans a accepté de renoncer à sa mise en liberté sous caution sur 13 chefs d'accusation, incluant possession d'une arme à feu et possession de cocaïne. *PC*

« Un gâchis », dit l'avocat canadien d'Omar Khadr

Il affirme qu'Ottawa n'a pas fait le nécessaire pour assurer sa présence à Guantanamo Bay

WASHINGTON (PC) — Un Canadien arrêté à l'âge de 15 ans en Afghanistan comparaitra à l'occasion d'une audience préliminaire qui aura lieu la semaine prochaine au centre de détention américain de Guantanamo Bay.

La défense d'Omar Khadr, maintenant âgé de 19 ans, semblait toutefois compromise, hier, alors que son avocat canadien, Dennis Edney, affirmait qu'Ottawa n'avait pas fait le nécessaire pour assurer qu'il sera présent aux côtés du jeune homme.

M. Edney a dit avoir reçu une lettre datée du 27 décembre dans laquelle le gouvernement l'informe qu'il doit s'occuper lui-même des procédures qui lui permettront d'aller à la base navale de Guantanamo Bay, située à Cuba.

« C'est un gâchis et je ne sais pas ce qui se passe », a dit M. Edney lors d'une entrevue accordée de Banff, en Alberta. À la dernière minute, ils ont suivi la procédure et rien de plus. Le Canada devrait s'assurer que je puisse monter à bord de ce foutu avion. Ils ont intérêt à ce qu'un avocat canadien soit là. »

Un porte-parole du Pentagone a affirmé que les procédures d'autorisation de M. Edney n'avaient pas été complétées.

Rodney Moore, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a dit que les discussions « se poursuivaient » avec les autorités américaines. « Nous travaillons encore là-dessus, comme nous l'avons fait avant », a dit M. Moore, ajoutant que le Canada avait toujours été favorable à la présence d'un avocat canadien au cours de l'audience, qui doit durer une journée. Il a affirmé qu'Ottawa n'avait pas l'intention de payer le déplacement de l'avocat.

Les Affaires étrangères prennent actuellement les dispositions pour qu'un observateur soit envoyé, a dit M. Moore et le Canada insiste pour que la commission militaire se conforme aux prescriptions internationales et prenne en considération le jeune âge de Khadr.

Omar Khadr, dont le père était un proche d'Oussama ben Laden, avait 15 ans lorsqu'il a été arrêté en Afghanistan, en juillet 2002, et déporté à Guantanamo.

En novembre dernier, Khadr a officiellement été accusé de meurtre et d'autres chefs relativement à une attaque à la grenade qui a tué l'infirmier américain Christopher Speer.

Lors de l'audience de mercredi prochain, Khadr sera représenté par le capitaine John Merriam, juge-avocat de l'armée américaine.

TRIBUNAL CONTESTÉ

Le tribunal militaire qui entendra la cause de Khadr fait l'objet d'une contestation devant la Cour suprême des États-Unis, qui a annoncé en novembre qu'elle entendrait cette requête.

Le plus haut tribunal des États-Unis devra décider si l'administration Bush peut recourir à des commissions militaires pour juger des terroristes présumés et devra aussi déterminer si les protections prévues dans la Convention de Genève s'appliquent ou non à des détenus tels que Khadr.

Les avocats américains de Khadr ont demandé un délai en attendant que la Cour suprême rende sa décision, attendue en juin, mais le juge qui a entendu leur requête ne devrait pas rendre sa décision avant la première comparution du jeune homme.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

AGRESSION AU COUTEAU CHEZ LES HANDICAPÉS

Un geste imprévisible, affirme le CRDI

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) affirme que la tentative de meurtre commise dans une résidence pour personnes handicapées intellectuelles du chemin Sainte-Foy, mercredi soir, était « imprévisible ». La victime, qui a été agressée au couteau par une de ses colocataires, repose dans un état critique à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Selon la police de Québec, qui avait cru la victime de 41 ans hors de danger le soir du drame, les prochaines heures seraient déterminantes. La quadragénaire aurait été sérieusement blessée à la nuque et aux omoplates après avoir été agressée au couteau par une autre bénéficiaire, une femme de 29 ans. Celle-ci a été amenée au palais de justice de Québec, hier après-midi, après avoir passé la nuit au poste.

« Elle ne semble pas comprendre la nature et la gravité des actes qu'elle a posés hier soir (mercredi), a indiqué l'agent Jean-François Vézina, porte-parole de la police de Québec. De ce qu'on comprend, elle aurait fait ça parce qu'elle voulait partir de la résidence. » Selon lui, l'agression au couteau de cuisine aurait eu lieu dans la chambre de la victime, au sous-sol.

Le procureur de la Couronne, M^e Jean-Philippe Robitaille, a demandé un examen psychiatrique de cinq jours pour évaluer l'aptitude à comparaître de l'accusée, que les policiers ont arrêtée pour tentative de meurtre. « Il est manifeste que cela s'impose », a laissé tombé M^e Robitaille, qui a également demandé que l'accusée soit gardée à l'hôpital Robert-Giffard pendant l'examen.

Selon l'avocate de l'accusée, M^e Lyne Boivin, la prévenue souffrirait de déficience intellectuelle « à traits autistiques ». Le dossier de la jeune femme reviendra en cour le 10 janvier, alors qu'on décidera si l'accusée doit rester à Robert-Giffard pour y subir un examen psychiatrique plus poussé.

Interrogée sur l'aptitude de sa cliente à comprendre ce qui lui arrive, M^e Boivin a dit préférer attendre le résultat de l'examen psychiatrique avant de se prononcer. « Je suis avocate, je ne suis pas médecin », a-t-elle souligné. Chose sûre, la prévenue jurait à côté des autres détenus assis dans le box des accusés, particulièrement lorsqu'elle a interrompu le juge pour dire, avec sa voix d'enfant, qu'une « madame allait venir la voir ».

De son côté, la responsable de la résidence sise au 2546, chemin Sainte-Foy a refusé de nous accorder une entrevue, nous référant plutôt au Cen-

tre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de Québec.

Selon Renaud Cloutier, du CRDI-Québec, la suspecte n'avait jusqu'à mercredi soir jamais été considérée comme une personne « susceptible de poser ce genre de geste ».

« Pour nous, ce n'est pas une personne qu'on pourrait qualifier de lourdement handicapée, a mentionné M. Cloutier. Elle a une certaine autonomie et n'avait jamais été identifiée comme une personne nécessitant la mise en place de protocoles d'intervention particuliers. » Selon M. Cloutier, qui a préféré ne pas s'avancer sur les motifs de l'agression, la suspecte bénéficiait des services et des soins médicaux de l'hôpital Robert-Giffard.

LA RESPONSABLE A BIEN AGI

La responsable de la résidence, qui héberge cinq personnes handicapées intellectuelles, était sur place au moment de l'agression. « Elle a agi tout à fait correctement (en composant le 9-1-1), et on ne peut pas la blâmer pour ce qui s'est passé, a affirmé M. Cloutier. Comme je vous l'ai dit, le geste que la bénéficiaire a posé était imprévisible, et il n'y avait pas de mesure particulière à prendre à son égard. Ce qui s'est passé nous a tous surpris. »

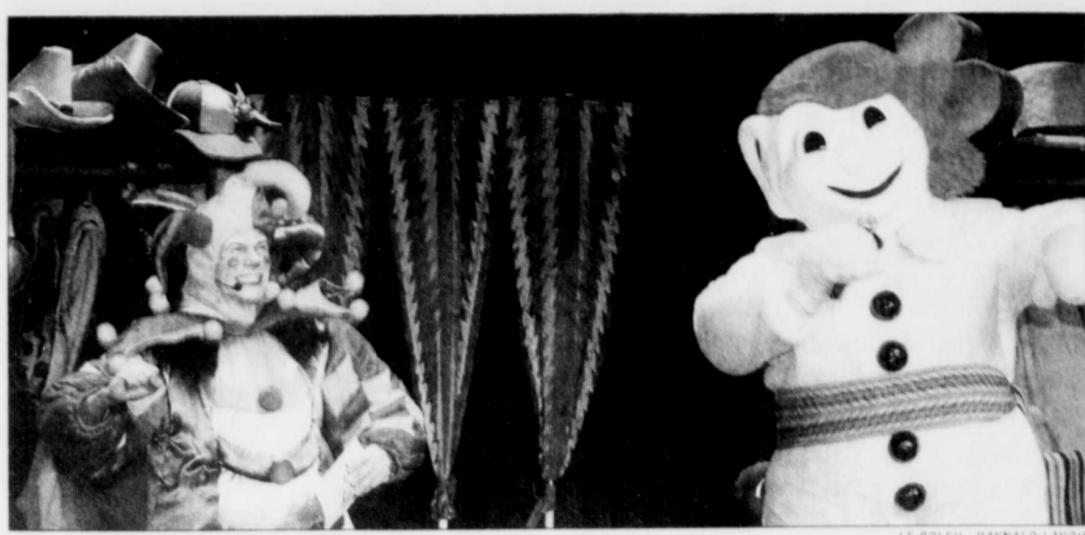
Le CRDI-Québec s'est assuré d'une « présence éducative » accrue après le drame, tant auprès de la victime et de l'accusée que des autres pensionnaires de la résidence, a par ailleurs mentionné M. Cloutier.

La résidence du chemin Sainte-Foy, qu'on appelle « ressource intermédiaire » dans le jargon du milieu et dont la responsable est à contrat avec le CRDI, est considérée comme un endroit tranquille par le voisinage. Au total, il existe à Québec quelque 300 ressources intermédiaires qui sont à contrat avec le CRDI pour l'hébergement de quelque 1000 personnes déficientes intellectuelles.

De l'avis de Renaud Cloutier, qui œuvre « dans le réseau » depuis une vingtaine d'années, c'est la première fois qu'un geste aussi grave est posé dans une résidence pour déficients intellectuels.

Selon le directeur général de l'Association du Québec en réintégration sociale (AQIS), François Perreault, un geste violent commis par une personne déficiente intellectuelle n'est pas nécessairement lié à son handicap. « Comme tout le monde, elle peut se trouver dans une situation où elle vit des émotions et des frustrations. À moins qu'elle soit reconnue comme ayant un potentiel de dangerosité, il est impossible de prévoir ce genre de geste », dit M. Perreault.

En 2003, des éducateurs de Robert-Giffard avaient manifesté leur inquiétude devant la vague de désinstitutionnalisation des déficients intellectuels. Ils disaient craindre « une diminution de la sécurité et du niveau de services offerts aux bénéficiaires dans les maisons où ils seront dispersés par groupes de quatre ou cinq ».



Cette année, le Carnaval a été revampé et offrira plus d'inattendu.

CARNAVAL DE QUÉBEC

Sous le signe de la surprise

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Pour sa 52^e année d'existence, le Carnaval de Québec promet de surprendre. Des nouveautés, des activités loufoques, des personnages comiques et des installations insolites sont au programme de la grande fête hivernale, qui s'étendra du 27 janvier au 12 février.

Au chapitre des nouveautés, les *carnavaleux* pourront vivre le contraste du chaud et du froid avec le Village Arctie Spas, assister à une compétition de *ski joering*, où des skieurs seront tirés par des chevaux, ou encore participer à un jeu d'épées en mousse. Le traditionnel bain de neige sera agrémenté d'une zone de requins, et il y aura dégustation de... sirop de poteau !

De leur côté, les étudiants en tourisme du Collège Mérici ont concocté un rallye dans le Vieux-Québec.

La programmation dévoilée hier se veut un heureux mélange de traditions et d'innovation. Jusqu'au palais de glace, qui sera d'une facture résolument moderne, mais dont les tourelles rappelleront le style médiéval.

Le spectacle d'ouverture, qui aura lieu à la place D'Youville le 27 janvier à compter de 19h, sera assuré par le musicien Alain-François et son invité... Robert Charlebois.

En d'autres moments, la patinoire de la même place sera animée par un entraîneur de hockey et un arbitre humoristique. La Place

Loto-Québec, face au parlement, sera quant à elle revampée pour se prêter davantage à la tenue d'activités.

En l'absence de la mairesse Andrée Boucher, c'est le premier vice-président exécutif Ralph Mercier qui a remis la clé de la ville à Bonhomme. Cette année, Bonhomme aura par ailleurs la visite des têtes d'affiche du Carnaval d'hiver de Saint Paul, Minnesota, le roi Boreas Rex et son rival Vulcanus. Le carnaval de Saint Paul existe depuis 120 ans. Il se distingue par son palais de glace, qui a atteint déjà une hauteur de 15 étages.

En collaboration avec le Carnaval de Québec se tiendra aussi, pour une deuxième année, le Carnaval de Québec compte bien sûr sur une kyrielle de commanditaires, mais aussi sur les ventes de divers produits.

Parmi les plus populaires, l'effigie de Bonhomme, qui donne accès à 300 spectacles et activités sur trois sites majeurs, qui sera vendue au coût de 10\$. La vente de la bougie, qui constitue l'une des principales activités de financement de l'événement, se tiendra le 21 janvier. L'objectif de vente a été fixé à 91 000 bougies.

La programmation du Carnaval est disponible dans tous les marchés Metro de la région, dans les succursales de la SAQ, les grands hôtels de la région, ainsi que dans plusieurs dépanneurs. Les *carnavaleux* peuvent aussi appeler au 1 866-4-carnaval, ou au (418) 621-5555, ou consulter le site www.carnaval.qc.ca.

PROSTITUTION JUVÉNILE

Plainte privée contre Charles Tannous

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

■ Charles Tannous a été officiellement accusé hier d'avoir obtenu les services sexuels de deux mineures. Les accusations, bien que tardives, font suite à l'enquête Scorpion qui a permis de démanteler un réseau de prostitution juvénile à la fin de 2002.

Ce dossier est assez particulier parce que l'accusé n'est pas poursuivi par le ministère public. Les accusations sont le résultat d'une plainte privée déposée par M^e Yves-André Leboutillier.

L'avocat a défendu trois accusés dans cette histoire de réseau de prostitution juvénile, André Pélissier, Georges Radwanli et Salim Chouïri. Il se retrouve cette fois du côté de la poursuite.

La procureure de la Couronne, M^e Érika Porter, a expliqué hier que le ministère public n'a pas l'intention pour l'instant d'intervenir dans ce dossier.

Mais à tout moment, la Couronne peut intervenir pour se substituer au plaignant privé.

Dans un tel cas, le ministère public pourrait décider de continuer la démarche entreprise contre l'homme de 54 ans, ou encore abandonner la poursuite.

Le nom de Charles Tannous avait circulé au moment de la mise en accusation d'une vingtaine de clients du réseau de prostitution juvénile. La Couronne avait alors conclu qu'elle ne possédait pas de preuves assez solides contre Charles Tannous, qui aurait acheté les services sexuels de deux mineures entre décembre 2001 et mars 2002.

SANS COMMENTAIRES

M^e Leboutillier n'a pas expliqué les raisons qui le poussent à agir dans ce dossier. Il affirme ne pas pouvoir commenter puisque la cause est devant les tribunaux.

L'avocat a défendu Salim Chouïri un client du réseau de prostitution juvénile, en guerre contre un autre membre de la famille, Denis Tannous. Chouïri et Denis Tannous, deux anciens partenaires d'affaires, se livrent une lutte à coups de poursuites civiles.

Charles Tannous est le frère de Georges, un important client du réseau de prostitution, coupable d'avoir acheté les services sexuels de 11 mineures. Il avait écopé une peine de 10 mois à purger dans la collectivité accompagnée de 200 heures de travaux communautaires.

LETTRE QUÉBÉC		Résultats	
Tirage du		GAGNANTS	
649	2006-01-04	6/6	1 9 802 227,00 \$
		5/6+	1 355 732,70 \$
		5/6	113 2 600,60 \$
		4/6	7 105 78,30 \$
		3/6	137 091 10,00 \$
		2/6+	100 767 5,00 \$
		Ventes totales	17 151 916 \$
		Prochain gros lot (approx.)	4 000 000 \$
Tirage du		GAGNANTS	
49	2006-01-04	6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	4 500,00 \$
		4/6	653 50,00 \$
		3/6	12 949 5,00 \$
		Ventes totales	464 955,50 \$
Tirage du		GAGNANTS	
W Joker	2006-01-05	Lettre gagnante	0 12 20 21 46 47
Tirage du		GAGNANTS	
Extra	2006-01-05	NUMÉRO	874392
Tirage du		GAGNANTS	
Extra	2006-01-05	NUMÉRO	751444
Tirage du		GAGNANTS	
6/60	2006-01-05	01 08 09 17 18 20 21 24 31 32	
		43 44 45 47 51 54 57 58 67 70	
Tirage du		GAGNANTS	
Paradis	2006-01-05	PARIEZ SUR LE HOCKEY !	
		GROS LOT MINIMUM : 15 000 \$.	

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Les
espoirs
de 2006



Dans le cahier
Cinéma

Prêts pour une grosse année cinéma? James Bond et Superman qui empruntent de nouveaux visages. Le cinéma québécois qui revient sur le génocide du Rwanda. Le retour mystérieux de David Lynch. Et bien sûr, la mise en images du Da Vinci Code. Survol de quelques espoirs pour 2006.

LE MONDE

Ariel Sharon, le faucon qui « voulait faire la paix »

JOSEF FEDERMAN
Associated Press

■ JÉRUSALEM — Ariel Sharon menace de laisser un vide immense sur une scène politique israélienne qu'il n'avait jamais autant dominée. Le premier ministre la quitte au sommet de sa popularité, à l'heure même où il semblait finalement pouvoir incarner les espoirs de paix et de sécurité d'Israël.

Des honneurs militaires à la disgrâce de Sabra et de Chatila, de la colonisation à outrance à l'abandon de la bande de Gaza, « Arik » a connu des hauts et des bas spectaculaires et opéré des virages retentissants. À 77 ans, le massif « guerrier » est jeté à terre par une grave hémorragie cérébrale qui semble devoir mettre un terme à sa longue et tumultueuse carrière militaire et politique.

En plus d'un demi-siècle, le « bulldozer » Ariel Sharon s'est imposé comme l'une des figures les plus charismatiques et controversées d'Israël, l'homme des surprises, dont l'élection en 2001 n'avait pas été l'une des moindres. Après un premier mandat consacré à réprimer une nouvelle Intifada qu'il était accusé d'avoir provoquée, l'ancien général s'était battu pour le retrait de la bande de Gaza avant de créer un séisme politique en quittant son Likoud divisé pour créer sa propre formation centriste, Kadima, rejointe par le travailliste Shimon Peres.

Toute sa vie, Arik Scheinerman, qui deviendra plus tard Ariel Sharon, aura été au cœur du conflit israélo-arabe. Né le 27 février 1928 dans la ferme collective (*mochav*) de Kfar Malal, à 15 km au nord de Tel-Aviv, au sein d'une famille immigrée de Russie, le paysan-soldat,

blesse à deux reprises, sera des cinq guerres d'Israël.

Après celle de 1948, il commande la prestigieuse brigade des Golani, puis les blindés dans le Sinaï en 1967. La guerre du Kippour en 1973 lui offre son plus haut fait d'armes : à la tête de 27 000 hommes, il franchit le canal de Suez, folle opération qui renversera le cours de la guerre.

Mais il sera aussi l'artisan de la désastreuse invasion du Liban. Celui que l'ancien premier ministre Menachem Begin, dont il fut ministre de la Défense, qualifie de « cheval fou » promet en 1982 que l'opération Paix en Galilée sera brève. Elle se transformera en un bourbier dont Israël mettra 18 ans à s'extraire.

Pour les Palestiniens, le nom de Sharon est indissociable de deux massacres de civils. En 1953, son Unité 101, chargée de la lutte antiterroriste, tue 69 personnes — pour moitié femmes, enfants et vieillards — dans le village de Qibiya, en Cisjordanie.

Et en septembre 1982, trois mois après le début de l'invasion du Liban,

les phalangistes chrétiens massacrent des centaines de Palestiniens dans les camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth-Ouest. Avec l'accord tacite de Tsahal, qui ferme les yeux. Là, Sharon n'y échappe pas : une commission d'enquête gouvernementale souligne sa responsabilité indirecte. Marqué à jamais, il quitte la Défense. Il remontera progressivement la pente pour revenir au gouvernement.

Ariel Sharon est aussi l'homme du « Grand Israël », artisan de la colonisation à outrance dans les territoires conquis (Cisjordanie, Gaza, Golan) et dans le Néguev. Ministre de l'Agriculture sous Begin en 1977, lorsque le Likoud, principal parti de la droite israélienne qu'il a cofondé, arrive au pouvoir, il devient en 1990-1992 ministre du Logement et de la Construction, autre instrument de la colonisation. Également responsable du comité sur l'immigration, il offre un toit aux vagues d'immigrants russes.

Chef de la diplomatie israélienne sous Benyamin Nétanyahou, Ariel Sharon devient un député de l'opposition après la défaite du Likoud en 1999. Il passe alors plus de temps dans sa ferme du sud d'Israël. Très attaché à la terre, il est propriétaire de ce qu'on présente comme la plus grande exploitation agricole privée du pays.

Le 28 septembre 2000, l'homme dont les Palestiniens honnissent le nom visite l'Esplanade des mosquées, troisième lieu saint de l'islam. Quatre années de violences commencent après cette provocation et Ariel Sharon est accusé d'avoir provoqué l'étincelle.

Quelques mois plus tard, les électeurs israéliens surprennent le monde en élisant largement Ariel Sharon, qui bat largement Ehoud Barak en remportant 62,5% des voix. En 2003, lors d'élections anticipées, il conserve le poste de premier ministre et entame au cours de l'année la construction de la très décriée barrière de séparation avec la Cisjordanie.

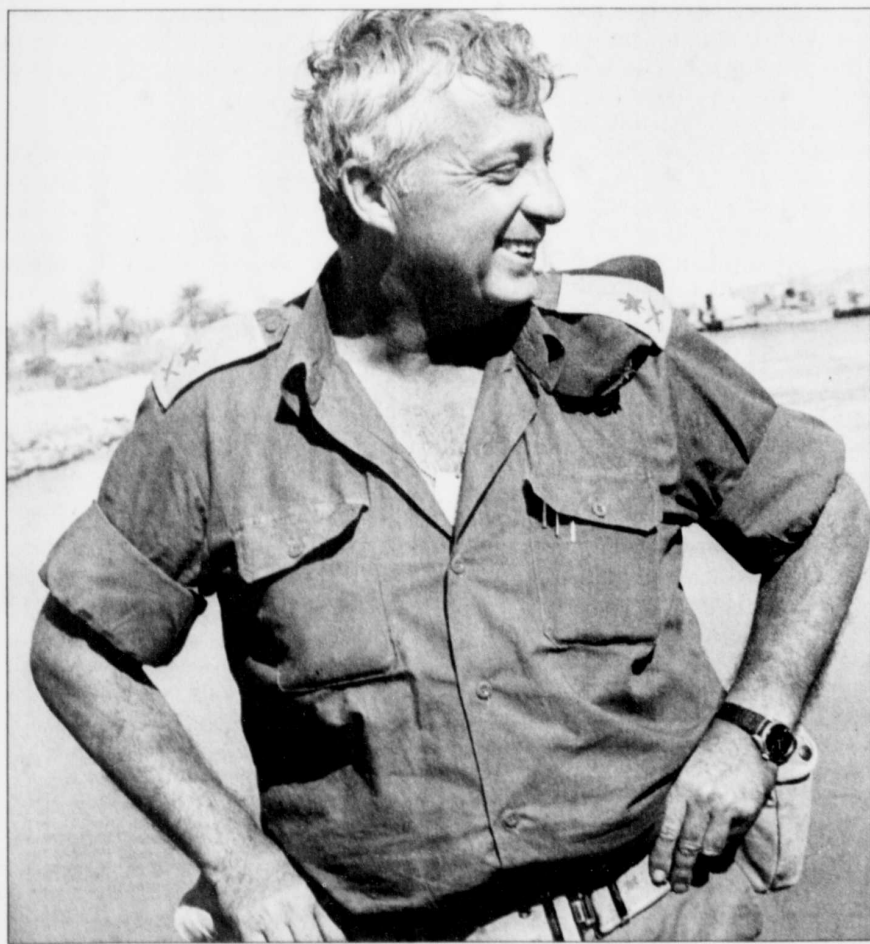
Son deuxième mandat voit le faucon intrinsèque céder au pragmatisme. Une évolution qui passe par un changement de vocabulaire, celui qui était opposé à toute concession propose un Etat aux Palestiniens, et parle d'« occupation » israélienne, un mot qu'il n'avait encore jamais prononcé.

Après la mort de son ennemi Yasser Arafat en novembre 2004, dont il se vantait de n'avoir jamais serré la main, Ariel Sharon accepte de rétablir le contact avec les Palestiniens. Le 8 février 2005 à Charm el-Cheikh, en Égypte, il rencontre Mahmoud Abbas, devenu président de l'Autorité palestinienne, un sommet qui marque le début d'une trêve officieuse qui prendra fin en décembre.

Et Sharon impose malgré l'opposition de la frange dure du Likoud le retrait de la bande de Gaza, mené à bien en septembre dernier. En novembre, le « bulldozer » quitte le parti qu'il avait cofondé en 1973 pour créer la formation cen-



Ariel Sharon avait assisté à une rencontre, à Jérusalem, peu avant son attaque.



La guerre du Kippour en 1973 lui offre son plus haut fait d'armes : à la tête de 27 000 hommes, il franchit le canal de Suez, folle opération qui renversera le cours de la guerre.

Journée sanglante en Irak

Une série d'attaques fait 130 morts, dont cinq militaires US

■ BAGDAD (AP et AFP) — L'Irak a connu hier l'une des journées les plus meurtrières en près de trois ans d'insurrection. Au moins 130 personnes ont été tuées dans une série d'attaques, dont deux sanglants attentats suicide perpétrés à Ramadi et dans la ville sainte chiite de Karbala.

Dans la ville sainte chiite de Karbala, à 80 km au sud de Bagdad, un kamikaze s'est fait exploser à une trentaine de mètres de l'entrée du tombeau de l'imam Hussein, l'un des plus hauts lieux saints chiites. La déflagration a tué 63 personnes et en a blessé 120 autres, selon le porte-parole de la police de Karbala, Rahman Meshawi. Le kamikaze aurait utilisé huit kilos d'explosifs et plusieurs grenades.

À Ramadi, fief de l'insurrection sunnite situé à 115 km à l'ouest de Bagdad, un kamikaze a visé dans la matinée une file d'attente d'environ un millier de recrues de la police irakienne. Au moins 56 personnes ont été tuées et 60 autres blessées, selon Mohammed Al-Ani, un médecin de l'hôpital général de la ville.

Une bombe a également explosé au passage d'un convoi américain qui se rendait à Karbala, tuant cinq militaires américains. À Bagdad, trois soldats irakiens ont été tués par l'explo-

sion d'une voiture piégée, selon la police, et trois autres personnes ont été tuées par des hommes armés lors de plusieurs attaques.

L'une des plus meurtrières en près de trois ans d'insurrection

La flambée de violence survient trois semaines après les élections parlementaires du 15 décembre. La journée d'hier est l'une des plus sanglantes depuis le début de l'insurrection, avec celle du 14 septembre, quand 112 personnes avaient été tuées.

Le premier ministre irakien, Ibrahim Al-Jaafari, a dénoncé une tentative pour perturber le processus politique à l'heure où des progrès sont réalisés pour inclure des partis sunnites dans une large coalition de gouvernement et affaiblir ainsi l'insurrection sunnite.

Mais le plus grand parti chiite, le

Conseil suprême de la révolution islamique en Irak, a accusé les groupes sunnites « qui n'ont pas réussi à obtenir de gains aux élections » d'inciter à la violence. Le CSRII a dénoncé des attaques « destinées à éliminer les chiites d'Irak » et prévenu que la patience de la communauté chiite arrive à bout. Le CSRII a ajouté que les forces multinationales partageaient la responsabilité des attaques, une référence apparente à la surveillance accrue par les Américains des forces de sécurité irakiennes dominées par les chiites, après les accusations d'abus contre des détenus sunnites.

EMBUSCADE

La raffinerie de Beiji, la plus grande d'Irak, a de nouveau fermé hier au lendemain d'une embuscade contre un convoi de camions-citernes sorti de l'installation, a-t-on appris auprès d'un responsable irakien.

Selon ce responsable interrogé par l'agence Dow Jones, le pétrole a également cessé d'être envoyé à la raffinerie car ses réserves sont complètes.

La raffinerie avait fermé le 18 décembre pendant 13 jours après que l'insurrection eut menacé de tuer les chauffeurs des camions distribuant le pétrole raffiné et de faire sauter

Ariel Sharon

Né en 1928 à Kfar Malal (Palestine)

1948	Participe à la guerre d'indépendance d'Israël
1981-1983	Ministre de la Défense
1983	Maître d'œuvre de l'invasion du Liban (1982)
1996-1999	Démissionne après les massacres de Sabra et de Chatila
2000	Ministre des Affaires étrangères
2001	Président du Likoud
2001	Premier ministre
2004	Plan d'évacuation de la bande de Gaza
2005	sept. : retrait de la bande de Gaza
2005	21 nov. : démissionne du Likoud
2005	18 déc. : son parti, Kadima, est en tête des sondages pour les législatives du 28 mars 2006
2006	4 janvier : hospitalisé à la suite d'une grave attaque cérébrale

INFORMATIONS AFP - LE SOLEIL

triste Kadima (*En avant*). Des élections anticipées sont fixées au 28 mars.

Mais le 18 décembre, un « léger » accident vasculaire cérébral soulève l'inquiétude sur l'état de santé d'Ariel Sharon au moment où Kadima s'envole dans les sondages. Le premier ministre avait rassuré les Israéliens en se remettant rapidement au travail. Jusqu'à l'hémorragie cérébrale qui l'a frappé mercredi soir, alors qu'il était censé subir le lendemain une cathétérisation cardiaque pour combler une cavité au cœur.

Pas un « pacifique », selon deux organisations palestiniennes

■ Deux organisations palestiniennes de gauche basées à Damas ont critiqué hier Ariel Sharon, l'accusant d'être un dirigeant hostile à la paix au Proche-Orient. « Sharon n'a pas cru un seul jour à une solution politique basée sur les résolutions de l'ONU et les principes de la loi internationale. Il a tout fait pour imposer la défaite au peuple palestinien », a déclaré Maher Taher, représentant du Front populaire de libération de la Palestine. Selon lui, « le nom de Sharon est lié aux massacres perpétrés contre le peuple palestinien ». Dans un communiqué, le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP de Nayef Hawatmeh) a affirmé de son côté que « l'histoire de Sharon ne montre guère qu'il a été un homme de paix. Sharon a apporté les catastrophes et le sang aux Palestiniens et aux Israéliens. Il est l'homme des guerres et des destructions contre l'Égypte, le Liban et la Syrie », a affirmé le FDLP. AFP

EN BREF

LA MECQUE

Pèlerins morts dans l'effondrement d'un immeuble

■ LA MECQUE, Arabie Saoudite — Au moins 20 pèlerins ont été tués hier et des dizaines blessés dans l'effondrement d'un immeuble à La Mecque, premier lieu saint de l'islam en Arabie Saoudite, où des centaines de milliers de fidèles s'apprêtent à accomplir le hadj. Les équipes de secours recherchaient toujours en soirée des survivants dans les décombres de l'immeuble qui s'est effondré dans une ruelle habituellement bondée de véhicules et de piétons, selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, le général Mansour Al-Turki. Le chef de la défense civile chargé du hadj, le général Alouani Jedaoui, avait avancé plus tôt le bilan provisoire de « 18 morts et 49 blessés ». Un pèlerin français, présent sur les lieux, a indiqué que 23 personnes avaient été tuées et plus de 80 blessées lorsque l'immeuble de plusieurs étages s'est écroulé après un incendie. Selon lui, le drame a été déclenché par un incendie qui s'est déclaré vers 11 h 30, heure locale, dans l'immeuble de neuf étages situé à une cinquantaine de mètres de la Grande Mosquée. Il a indiqué ignorer l'origine de l'incendie. AFP

NUCLÉAIRE IRANIEN

La délégation repart pour Téhéran sans s'expliquer

■ VIENNE — Un coup de théâtre a eu lieu hier à Vienne, où une délégation iranienne venue expliquer à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) la reprise de recherches nucléaires sensibles en Iran a rebroussé chemin pour Téhéran sans finalement rencontrer les experts onusiens. L'AIEA demandait à connaître précisément quelles activités technologiques l'Iran veut reprendre le lundi 9 janvier, comme annoncé mardi. Une intention qui a valu à Téhéran une menace de la secrétaire d'Etat Condoleezza Rice de saisir le Conseil de sécurité des Nations unies. L'Iran, dont le président qualifié d'irréversible le programme nucléaire, veut poursuivre des recherches « pacifiques », volontairement suspendues il y a deux ans. Mais l'Occident craint qu'elles ne portent sur l'enrichissement d'uranium, avec des incidences militaires si les savants iraniens acquièrent ce savoir-faire. Le président iranien Mahmoud Ahmadinejad a répété hier à Qom que l'Iran ne reculerait pas sur son programme nucléaire, en s'indignant qu'on refuse à son pays « le droit de faire de la recherche ». Berlin et Paris ont prévenu Téhéran que toute reprise des recherches « remettrait sérieusement en cause la poursuite des discussions » avec l'UE-3, en principe le 18 janvier en Autriche. AFP

AFGHANISTAN

Un attentat suicide fait 10 morts

■ KANDAHAR, Afghanistan — Un kamikaze s'est fait exploser dans une ville du centre de l'Afghanistan, hier, au cours d'une visite de l'ambassadeur des États-Unis, faisant 10 morts et 50 blessés, selon les autorités afghanes. L'attentat suicide s'est produit à environ 500 mètres de la maison du gouverneur à Tirin Kot dans la province d'Uruzgan, a déclaré Abdullah Khan, porte-parole du gouverneur. L'ambassadeur des États-Unis et d'autres responsables américains se trouvaient dans l'édifice et n'ont pas été blessés. Selon Abdul Aziz, vice-gouverneur de la province, et un commandant de l'armée afghane, Rhamatullah Rawofi, 10 Afghans qui se trouvaient devant la maison du gouverneur ont été tués. Cinquante personnes ont été blessées, dont 15 dans un état critique ont été évacués vers les hôpitaux de Kandahar. AP

GRIPPE AVIAIRE

La Turquie et l'Ukraine touchées

■ ANKARA — Au moins quatre nouveaux foyers d'infection par le virus H5 de la grippe aviaire ont été confirmés dans l'est de la Turquie, où ont succombé les deux premières victimes humaines de la maladie hors de l'Extrême-Orient, a annoncé hier le ministre turc de l'Agriculture, Mehdi Eker. Par ailleurs, les autorités ukrainiennes ont découvert un nouveau foyer de grippe aviaire dans la péninsule de Crimée, déjà touchée par l'épidémie, a rapporté hier la télévision ukrainienne Kanal 5. AFP

ÉDITORIAL

Grande fragilité



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

La vie d'Ariel Sharon tient à un fil. La paix au Proche-Orient aussi. Quelles seront les suites du retrait du premier ministre d'Israël de la scène politique? Elles sont aussi imprévisibles que l'a été l'homme au cours de sa carrière.

De général à premier ministre, Ariel Sharon a eu un parcours étonnant. De faucon, il s'est transformé en colombe. Ou du moins, en une espèce qui s'en approche quelque peu. Sa transformation est trop récente pour juger de son authenticité et de sa pérennité.

Celui-là même qui s'est montré maintes fois intraitable à l'égard des Palestiniens et de Yasser Arafat, celui-là même qui est pointé pour les massacres des réfugiés palestiniens à Sabra et à Chatila et le déclenchement de la seconde Intifada est aussi celui qui, à la surprise générale et internationale, a mené l'évacuation des colons de la bande de Gaza. Même si elle était loin de tout régler et de garantir la paix, cette décision annonçait néanmoins une orientation positive.

L'homme, qui avait fondé le Likoud en 1973, est aussi le même qui en novembre s'en dissociait pour former Kadima. Un parti plus au centre, plus modéré que le premier. Un parti plus conciliant où Ariel Sharon a su attirer des membres du Likoud et du Parti travailliste.

Les bouleversements au sein des partis politiques ont forcé le premier ministre à devancer les élections législatives de novembre 2006 au 28 mars 2006. À la tête de Kadima, Ariel Sharon était en position pour obtenir un mandat solide de quatre ans comme premier ministre. C'est du moins ce qu'indiquaient les sondages.

La dégradation de l'état de santé de Sharon après deux attaques cérébrales en deux semaines vient de chambarder ses plans, ceux de son parti et de ses supporteurs israéliens et étrangers.

Comment en effet le Kadima pourra-t-il maintenir son avance si Ariel Sharon n'est plus là pour en assurer la direction? L'homme de 77 ans était la pierre angulaire du parti. Kadima reposait sur la personnalité du premier ministre et ses orientations. Ces derniers mois, Sharon avait montré qu'il pouvait assurer la sécurité des Israéliens et tenter de s'entendre avec les Palestiniens. Une lueur d'espoir pointait enfin dans un conflit qui s'éternise depuis trop longtemps.

Le parti n'ayant pas de programme bien défini, les électeurs feront-ils confiance au Kadima le 28 mars, où se tourneront-ils vers Amir Peretz et le Parti travailliste ou vers Benjamin Nétanyahou et le Likoud?

Il est à souhaiter que la lutte pour le pouvoir en Israël ne se traduise pas par une recrudescence de violence et de popularité des radicaux.

Ces dernières heures, des gens ont dit prier pour qu'un miracle se produise et qu'Ariel Sharon survive. Un miracle est aussi souhaité pour que les peuples puissent enfin cheminer vers la paix.

POINT DE VUE

Le privé en santé?

Gérard Lévesque

L'auteur habite Lévis.

Dans sa chronique du 24 décembre, M. Alain Dubuc prétendait que l'élargissement d'un système privé de santé réduirait les listes d'attente du système public. Cette hypothèse est reconnue comme fort douteuse.

D'abord pour des raisons de simples mathématiques: l'élargissement du privé ne créerait pas davantage de médecins, ni ne diminuerait le nombre de malades. Ensuite pour une raison facilement prévisible: l'élargissement du privé aurait selon toute vraisemblance comme conséquence, chez les riches patients munis d'une assurance privée, non pas de diminuer la fréquence de leur recours aux soins médicaux, mais plutôt de l'augmenter par souci de ne pas payer inutilement leur assurance. Et les médecins du système privé chercheraient à réduire l'attente que cela créerait chez les mieux nantis, en se retirant du système public ou en cherchant à y diminuer leur présence au profit du système privé.

**Résultat de l'apparition du privé,
ce qu'il y a de plus certain, c'est que
l'attente des citoyens ordinaires
augmenterait au sein du système public**

En conséquence, ce qu'il y a de plus certain, c'est que l'attente des citoyens ordinaires augmenterait au sein du système public. De plus, la qualité des conditions de travail et la rémunération que le système privé aurait les moyens d'offrir pourraient attirer les médecins les plus compétents, et ainsi diminuer la qualité même des services du système public. Les meilleures pistes de solution à notre système de santé ne sauraient avoir pour effet de diminuer l'accès aux soins de santé du système public, et encore moins leur qualité.

Rien ne justifie qu'une instance juridique ou gouvernementale fasse de la priorité d'accès aux soins de santé un droit à reconnaître aux mieux nantis de la société. Dans l'affaire Chaoulli, la Cour suprême se garde bien de vouloir instituer un tel privilège. Pas plus qu'au chapitre de la qualité des soins, cette qualité devant être également accessible à tous, comme nous cherchons à le faire en éducation.

Parmi les solutions de M. Dubuc, advenant le cas où les partis fédéraux n'injecteraient pas dans le système de santé les sommes qu'ils promettent présentement en campagne électorale, il convient d'envisager la possibilité suivante: que le citoyen contribue dans la mesure de ses moyens financiers au maintien et à l'amélioration du système public, au profit de l'ensemble et non de certains privilégiés. On pourrait puiser là, comme dans le ticket modérateur, une façon d'éviter que les listes d'attente soient un empêchement au respect du droit à la santé. C'est simplement ce que demande la Cour suprême.



LE DROIT, GUY BADEAUX

RÉFLEXION

La morale du moins pire

Nestor Turcotte

L'auteur est professeur de philosophie à la retraite. Il habite Matane.

Dans *L'Éthique à Nicomaque* d'Aristote, Livre V, 2, on y trouve cette proposition: «On considère comme injuste à la fois celui qui viole la loi, celui qui prend plus que son dû, et enfin celui qui manque à l'égalité, de sorte que de toute évidence l'homme juste sera à la fois celui qui observe la loi et celui qui respecte l'égalité.»

Pour le philosophe grec, mort au IV^e siècle avant notre ère, l'injustice est incompatible avec la vie en société et elle prend habituellement trois visages: la violation de la loi, la tricherie et le vol, et enfin les inégalités de toutes sortes.

Les gestes à poser en société engagent celui qui les promulgue et ceux qui doivent les réaliser. En principe, les lois positives visent à l'utilité commune — soit de tous les citoyens, ou seulement aux chefs désignés en raison de leur valeur ou de quelque autre privilège analogue.

La loi, dit Aristote, prescrit non seulement les actes qui tendent au bonheur de la société civile, mais aussi les actes de vertus particulières. La loi nous suggère d'accomplir les actes de l'homme courageux (ne pas fléchir devant l'épreuve, lutter contre ses propres vices et égarements), ceux de l'homme tempérant (ne pas être insolent ou briser sa santé par des excès

de drogues et de stupéfiants), et ainsi de suite pour toutes les autres vertus.

La société juste ne relève pas uniquement de structures et d'organisation. Elle est liée à la valeur du citoyen, qui s'évalue à partir de deux critères: le service qu'il rend à la société et la qualité du service rendu. Le bon citoyen essaie d'offrir à la communauté un service nécessaire ou utile à l'épanouissement de la personne humaine. La compétence doit viser à remplacer l'incompétence.

De plus, la qualité du service rendu est primordiale pour le bon fonctionnement de la société. La formation morale et intellectuelle des citoyens doit passer en premier. Afin d'améliorer la qualité d'une école (petite société), il est sans doute nécessaire de la munir de bons instruments, comme des livres ou de bons laboratoires. Il est encore plus important de former de bons enseignants qui, avec parfois des instruments déficients, arriveront à des miracles avec leurs étudiants.

GOÛT DU JOUR

La bonne conduite humaine personnelle (la vie morale) améliore la vie en société. Sauf qu'elle est passée, en peu d'années, d'une morale de la responsabilité, enseignée par des maîtres chevronnés, à une morale basée sur les intuitions du moment,

l'émotion suscitée, la mode, le goût du jour, les sondages, la mouvance du groupe.

Il n'y a plus de règles communes. Chacun invente les siennes. Et, pour être certain de ne pas tomber dans la culpabilité morbide, chacun échafaude ses propres balises, dessine ses repères personnels. Le truc? Trouver quelqu'un qui a fait pire que soi. Le point de repère n'est plus sa propre conscience. Le point de repère est la conduite de l'autre, aux dérèglements multiples venant cautionner les siens.

C'est assez simple: on peut toujours trouver quelqu'un qui a fait pire que soi. Alors chacun se retrouve avec une conscience débarrassée de la mangeuse de remords. Le mal n'existe plus puisque le mal de l'autre coiffe la méchanceté de sa propre action.

Il a fait pire que moi, il est donc le relativisme moral généralisé.

Le chef, dans la cité, est gardien de la justice. Il ne peut se placer au-dessus des lois, puisqu'il a mission de les faire respecter. Il ne peut mentir, faire l'esroce et, en même temps, proposer la vertu à ses commentants. Les règles morales sont sa boussole, pour indiquer la voie à suivre. Si la société a perdu le nord parce que le chef est ailleurs, il n'est pas étonnant que celle-ci bascule dans des excès indescriptibles.



Nestor Turcotte

CARREFOUR DES LECTEURS

Un Québec... dépendant

(À Marc Garneau)

Il y a quelques jours à peine, on apprenait que le candidat libéral Marc Garneau estimait qu'il ne faut pas «dilapider» les fonds publics pour l'éducation ou la formation de personnes déficientes ou handicapées. Cette semaine, le même individu déclarait: «Je ne pourrais supporter de vivre dans un Québec indépendant!». En outre, M. Garneau considère que ses compatriotes québécois, qu'il affubla de stigmatisant «Ils» — comme s'il s'agissait d'étrangers rebutants, voire de sous-hommes —, sont «anesthésiés» par le discours souverainiste. Il faut donc comprendre qu'un partisan «libéral» est par définition un être sain, éclairé et intelligent, alors qu'un indépendantiste québécois est forcément un individu taré, irrésolu et intellectuellement faible. Décidément, il nous faut bien le constater avec humilité, le Parti libéral du Canada fait montre, comme toujours, d'une ouverture d'esprit remarquable. Aussi, ne soyez pas modeste, M. Garneau! Tout un chacun conviendra sans difficulté que vous n'avez désormais rien à envier à votre collègue Stéphane Dion. M. Garneau, vos propos constituent une confirmation *a posteriori* éclatante de la principale raison pourquoi, pour ma part, «je ne suis plus capable de vivre dans un Québec... dépendant». Quant à votre allusion en corollaire à l'effet que le projet d'indépendance du Québec s'apparenterait à la décision subite et improvisée des États-Unis d'envoyer des troupes en Irak, cette «idée folle» de la libération du peuple québécois chemine tranquillement depuis 46 ans. Vous avez été un scientifique de haut calibre. Il fut même un temps où vous fûtes pour moi objet de fierté. Hélas, ce temps est bel et bien révolu. Car depuis que vous êtes revenu de l'espace, monsieur, vous ne portez plus à terre.

Mathilde François
Auteuil

Marc Garneau et Paul Martin

Charité: devoir essentiel

(À Robert Fleury)

Je ne suis pas d'accord avec votre affirmation d'hier à l'effet d'en finir avec la charité, car je pars du simple constat qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous et que l'État, non seulement ne peut, mais ne doit pas prendre toute la place dans ce domaine. En effet, il y aura toujours des différences de conditions de vie entre les personnes, ce qui ne remet nullement en cause leur égalité fondamentale. La charité est ce qui soude les communautés humaines de base en permettant à leurs membres de voir au bien-être de leurs semblables. En minimisant cette intervention privée tout en maximisant celle de l'État, nous ne ferions qu'accentuer l'individualisme, le chacun pour soi, qui consiste à s'en remettre aux services publics sans faire les distinctions nécessaires. Là comme ailleurs, le rôle de la famille et des associations bénévoles est primordial pour la prise en charge des besoins de ceux et celles dont la pauvreté sera toujours là et pour nous ramener à notre devoir essentiel de charité. Car sans elle, notre société s'appauvrirait au plan des valeurs morales, qui en constituent le fondement inaliénable.

Gilles Barbeau
Charlesbourg

Mourir dignement

Au risque de soulever les passions et de susciter des anathèmes, après avoir apprécié le film *La Mer intérieure* et y avoir réfléchi, je tiens à écrire tout haut ce que plusieurs pensent tout bas: j'espère ne pas mourir sur une civière dans un hôpital débordé, par un triste soir de janvier. On me dira que je pourrai toujours mourir chez moi, entourée de mes enfants tristes et exténués, sur un lit prêté par le CLSC. Cela ne me tente pas trop non plus... Heureusement, il n'en est pas du tout question pour le moment, je ne suis pas malade. Le temps venu, je voudrais mourir sur un lit, dans une maison faite pour cela, comme la maison Michel Sarrazin, et que l'on «m'aide à mourir», quand mon souffle persistant ne m'apportera plus que souffrance. Pourrions-nous au moins en parler? En désespoir de cause, je lance un appel aux entreprises privées: plutôt que d'essayer de nous vendre, plusieurs années à l'avance, un bel enterrement, ne pourrions-elles pas nous assurer plutôt d'une place pour bien mourir, puisque nos hôpitaux, apparemment, ne sont plus faits pour cela?

Ghislaine G. Cimon
Lac-Beauport

Écrivez-nous!

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle?

Écrivez-nous à opinion@lesoleil.com

Adresse postale:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

TÉMISCOUATA

Le feu ravage l'usine d'ardoise Glendyne

Aucun emploi n'est présentement menacé

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ SAINT-MARC-DU-LAC-LONG — Les 300 employés de l'ardoisière Glendyne à Saint-Marc-du-Lac-Long doivent une fière chandelle à un passant qui, aux petites heures du matin hier, a signalé à la centrale 9-1-1 que l'usine du plus important employeur du Témiscouata était la proie des flammes. N'eût été de son intervention, l'entreprise serait complètement détruite.

«C'est un camionneur qui a aperçu les flammes et s'est rendu dans une résidence située à proximité pour joindre les services d'urgence.

«Par un heureux hasard, le propriétaire des lieux était lui-même pompier et travaillait en plus à l'usine Glendyne», confie l'agente Geneviève Denis de la Sécurité du Québec de Notre-Dame-du-Lac.



Danny Dumont

TÔLE ROUGIE PAR LE FEU

Vers 4 h hier, les sapeurs de Saint-Marc-du-Lac-Long, Rivière-Bleue, Packington et Saint-Jean-de-la-Lande se sont rendus sur les lieux. «Lorsque nous sommes arrivés, les flammes ravageaient une importante partie de la bâtisse et un mur de tôle à l'intérieur était tout rouge. L'ensemble de l'usine y aurait certainement passé si nous étions arrivés plus tard et si nous n'avions pu bénéficier d'une pelle mécanique, grâce à laquelle la partie enflammée a pu être isolée», confiait un pompier au SOLEIL.

Le sinistre a détruit la partie consacrée à l'expédition et au rondissage manuel des plaques d'ardoise, ce qui représente 15% de la superficie totale de l'entreprise. Le cœur de l'usine, où s'effectue en fait la production, n'a heureusement pas été touché.

PERSONNE À L'INTÉRIEUR

Personne ne se trouvait à l'intérieur puisque, comme chaque année, la production était interrompue pour la période des Fêtes. «Nous devions reprendre le 16 janvier, mais il faudra attendre», a dit le copropriétaire, M. Dany Dumont.

Selon le directeur des ressources humaines, M. Réjean Deschamps, un comité d'urgence a été formé. «Aucun emploi n'est menacé pour le moment et nous voulons reconstruire le plus tôt possible. Peu de marchandise se trouvait dans la partie détruite. Nos inventaires prêts pour l'expédition sont entreposés ailleurs», dit-il, ajoutant que les nouveaux équipements de haute technologie, acquis ces deux dernières années au coût de 2 millions \$, n'ont pas été touchés.

TOIT ENDOMMAGÉ

L'incendie a été maîtrisé en milieu d'avant-midi et les dommages sont sommairement évalués à 500 000 \$. La principale préoccupation se situe au toit de l'édifice, dont une bonne partie a été gravement endommagée. La Sécurité du Québec estime qu'une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie, mais cette hypothèse sera confirmée par l'enquête déjà amorcée.

Glendyne est la plus importante ardoisière en Amérique du Nord. Ses produits sont renommés pour leur qualité et sont exportés dans le monde entier.



Cette vue aérienne donne une idée de l'importance de l'usine.



Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui n'a heureusement pas touché l'équipement technologique.

Les dommages sont évalués à 500 000 \$

Notre plus grande vente de l'année!!!

AILES

LES AILES DE LA MODE

Grand solde d'après Noël

Dans tous nos magasins, du 5 au 7 janvier

Mégavente de manteaux de designers

MANTEAUX

Maintenant **50% à 70% de rabais***

50\$

Jusqu'à épuisement des stocks

SMITH & BARNES

Timberland

MAJORA

Fahrenheit

J.LO

BROGUE

LOUBEN

*Marchandise sélectionnée.

Marques renommées pour femme

Maintenant **50% à 70% de rabais***

MIKK COUTURE

MICHAEL MICHAEL KORS

JONES NEW YORK

MAJORA

KASPER

ANNE KLEIN NEW YORK

*Marchandise sélectionnée.

Déco marques populaires

Maintenant jusqu'à **70% de rabais***

Batterie de cuisine

Verre

Articles de cuisine

Vaisselle

La réduction s'applique sur le prix comparable.

Accessoires femme

achetez-en 1 obtenez-en 1 **Gratuit**

Marchandise sélectionnée.

Collection de complets couturier pour homme

Maintenant **50% à 70% de rabais***

Prix courant 2505-4955

Maintenant **99,99\$ à 197,50\$**

Marchandise sélectionnée.

Marques renommées pour homme

Maintenant jusqu'à **50% de rabais***

TOMMY HILFINGER

BLEND OF AMERICA

PARASUCO DENIM CULT

Fahrenheit

Vroom & Dressmann

NAUTICA

Buffalo

mavi

*Marchandise sélectionnée.

mégavente superspéciaux

chemises habillées 10\$ <small>comparable à 40\$</small>	chandails pour femme et jupes en velours 10\$ <small>comparable à 40\$</small>	Chandails angora 20\$ <small>comparable à 50\$</small>	Vestes doudounes pour homme et femme 20\$ <small>comparable à 50\$</small>	Vestes avec ornement de fourrure pour femme 25\$ <small>comparable à 125\$</small>
Vestons en velours pour homme 50\$ <small>comparable à 195\$</small>	«Fahrenheit» manteaux doudounes 50\$ <small>comparable à 140\$</small>	Manteaux doudounes pour femme et homme 75\$ <small>Regulier 195\$</small>	Manteaux 3/4 en laine et en cachemire 75\$ <small>comparable à 295\$</small>	Manteaux 3/4 en cuir pour homme 100\$ <small>comparable à 395\$</small>

MONTREAL
Centre-ville
677 rue Ste-Catherine Ouest
514-282-4537

BROSSARD
Mail Champlain
2151 boul. Lapinière
450-672-4537

LAVAL
Carrefour Laval
3035 boul. Le Carrefour
450-682-4537

SAINTE-FOY
Place Sainte-Foy
2450 boul. Laurier
418-652-4537

Venez visiter **G.L.A.M.**
GROUPE LES AILES DE LA MODE
ENTREPÔT

MONTREAL
Marché Central
999 rue marché central
(514) 384-0951

*Exceptions: cosmétiques, fragrances, articles Hugo Boss, Steilmann, Arnold Brant, petits appareils électriques. *Marchandises sélectionnées.